

International Associations



LA REVUE MENSUELLE
DES ORGANISATIONS
ET RÉUNIONS
INTERNATIONALES

MONTHLY REVIEW
OF INTERNATIONAL
ORGANIZATIONS
AND MEETINGS

PALAIS D'EGMONT - BRUXELLES 1

Associations Internationales

15^E ANNÉE 1 15TH YEAR
JANVIER 1963 JANUARY 1963

Union of International Associations

non-profit making international non-governmental organisation, founded 1910, grunted Consultative Status by the Economic and Social Council of the United Nations (September 1951) and by Unesco (November 1952).



Union des Associations Internationales

organisation internationale non gouvernementale, but scientifique, fondée en 1910, ayant le statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social de l'O.N.U. (septembre 1951) et auprès de l'Unesco (novembre 1952).

Secrétariats régionaux - Regional Secretariats :

Allemagne (Rép. Féd.) : Herr Direktor K.-F. Schweig, Ehrenhof, 3, Düsseldorf, tél. 46 408.
Argentina : M^{me} Cristina C.M. (le Aparicio, Malabia 2835 (5° B), Buenos Aires, tél. 71-8621.
Brasil : M^{me} Irene de MENEZES Doria, Avenue Copacabana, 75, Apto 903, Rio de Janeiro.
France : M. R. Ranson, 35, Boulevard de la République, Snint-Cloud (S.-el-O.).
India : M. S. L. Poplai, Secretary-General, Indian Council of World Affairs, Sapru House, Barakhamba Road, New Delhi - 1, tél. 47038.
Italic : M. F. Alberto Casadio, Directeur, Societa Italiana per l'Organizzazione Internazionale, Palazzetto di Venezia, Via S. Marco, 3, Roma.
Netherlands : Mr A. Cronheim LL. D., Director, Holland Organising Ceñiré, 16, Lange Voorhout, The Hague, tél. 18.49.25.
Norway : Mr Jorolv Moren, The Chr. Michelsen Institute, Kulvedalsvei 12, Bergen.
Pakistan : Begum Tazeen Faridi, Vice-Chairrntin. All Pakistan Women's Association, 6 A Mary Road, Karachi.
République Arabe Unie : Prof Ahmed Sowelim El Emary, c/o Afro-Asian Organisation for Economic Cooperation, POB n° 507, Le Caire.
Suède : Prof Hans Blix, 1, John Ericssonsgatan, Stockholm K.
Suisse : M. Roger-Guy Dogmi, 25 Grand'Rue, Genève, tél. (022) 26.32.28. Télex 224.76.
United Kingdom : Mr E. S. Tew, 91, Lyndhurst Gardens, Finchley, London N. 3, tél. : FIN 2354.
USA : Mr Richard S. Winslow, Director, Foreign Policy Association - World Affairs Center, United Nations Plaza al 47th Street, New York 17.

Comité de Direction - Executive Council

Président - President :

Etienne De La Vallée Poussin, Sénateur, Délégué belge à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe (Belgique).

Vice-Présidents - Vice Presidents :

Sir Ramaswami Munallar, President India Steamship Company (India);
Pierre Vasseur, général honoraire de la Chambre

Membres - Members :

W. W. ATWOOD Jr, Director, Office of International Relations, National Academy of Sciences (USA);
Th. CAVALCANTI, Président de l'Institut de Droit Public de la Fondation Getulio Vargas (Brésil);
F. FAUHEL, Président de la Confédération allemande des Industries chimiques (R. Féd. All.);
C. II. GRAY, Secretary, World Power Conference (United Kingdom).
Max HABICHT, Avocat (Suisse);
S. ROKKAN, Président, International Committee for Social Sciences Documentation (Norvège);
LOUIS VERNIERS, Secrétaire général honoraire du Ministère de l'Instruction publique (Belgique);

Trésorier Général - General Treasurer :

Georges JANSON (Belgique).

Secrétaire Général - Secretary-General :

Georges Patrick Speckaert, Dr. en droit.

Autres Membres - Other Members

Prof. R. Ago (Italic)
C. Ascher (USA)
Sir F. Beddington-Behrens (UK)
Lord Beveridge (UK)
M. Blank (Germany)
L. Boissier (Suisse)
Sir Harry Brittain (UK)
M. Caetano (Portugal)
L. Camu (Belgique)
Mrs K. Chattopadhyay (India)
G. de Souza (Ceylon)
J. Drapier (Belgique)
J. G. D. Souza (India)
Dr. G. Erdmann (Germany)
R. Fenaux (Belgique)
Dr Ch. C. Fenwick (USA)
J. H. Frictema (Pays-Bas)
A. Gjöres (Sweden)
J. Goormaght (Belgique)
Q. Hahn (France)
K. S. Hasan (Pakistan)
J. Henle (Germany)
Mrs C. Herzog (USA)
P. Hoffman (USA)
E. Jensen (Denmark)
Miss A. Kano (New Zealand)
M^{me} A.M. Klompe (Pays-Bas)
T. Kotarbinski (Pologne)
Dr W. Kotschmg (USA)
O. B. Kraft (Denmark)
G. Kraft (Argentine)
H. Lange (Norway)
Prof. G. Langrod (France)
A. Lawrence (Guinée)
O. Leimgruber (Suisse)
Ed. Lesoir (Belgique)
R. P. Levesque (Canada)
G. Lorphèvre (Belgique)
T. Maeda (Japon)
Ch. Malik (Liban)
G. Mannucci (Italie)
Prof. J. Moynaud (France)
R. Millot (France)
M^{me} Morard (Suisse)
M. Moskowitz (USA)
Prof. H. Mosler (Germany)
n. Murphy (USA)
F. Muuls (Belgique)
Lord Nathan of Churt (UK)
Rt Hon. Ph. Noel-Baker (UK), MP
J.H. Oldenbrock (Netherlands)
A. Ordine (Norway)
W. Oswald (Suisse)
J. Pastore (Italie)
K. Persson (Sweden)
E. Pickard (UK)
P. Pires de Lima (Portugal)
A. Proksch (Autriche)
Dr J. Rees (UK)
Dr A. Rifaat (UAR)
Dr P. Romani (Italie)
L. Rosenberg (Germany)
J. Ruetf (France)
R. Savary (France)
P. Schillings (Belgique)
Y. Segullion (France)
M. Simon (France)
B. D. Stolic (Yougoslavie)
W. H. Tuck (USA)
Jhr. M. van der Gocs van Naters (Netherlands)
G. N. Vansittart (UK)
E. Van Tongeren (Netherlands)
M. van Zeeland (Belgique)
P. van Zeeland (Belgique)
V. Veronese (Italic)
M. Verrijn-Stuart (Netherlands)
H. von Brentano (Germany)
W. von Cornides (Germany)
L. Wallenborn (Belgique)
W. Watkins (UK)
P. (Belgique)
D. V. Wilson (USA)
Mgr X. Zupl (Saint-Siège)

Secrétariat Général : *Generat Secretariat* : Palais d'Egmont, Bruxelles I, tél. 11.83.96.

PUBLICATIONS

Prix / Prices

- * *Annuaire des Organisations Internationales / Yearbook of International Organizations - 9^e édition en langue anglaise 1962-63* 700 FB; 70 FF; 60 FS;
9th edition, 1962-1963 (English) US \$ 16; 95/-.
- * *International Associations / Associations internationales (monthly - mensuel) 1 an* 350 FB; 35 FF; 30 FS;
1 year US \$ 8; 50/-.
- Index 1949-58* 40 FB; 4 FF; 3,50 FS;
US \$ 1; 5/6 d.
- *Annual International Congress Calendar / Calendrier annuel des congrès internationaux - 1963 edition* 150 FB; 15 FF; 13 FS;
US \$ 4; 21/.
- * *Bibliographical Current List of Papers, Reports and Proceedings of International Meetings / Bibliographie courante des documents, comptes rendus et actes de réunions internationales (monthly - mensuel)* 150 FB; 15 FF; 13 FS;
1 year US \$ 4; 21/.
- *International Initials, 2nd édition/Les sigles internationaux, 2^e édition* 60 FB; 6 FF; 5 FS;
US \$ 1.50; 8/6 d.
- *Documents for the study of international non governmental relations / Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales. 13 brochures parues - la liste complète sera envoyée sur demande / 13 volumes issued - a complete list will be sent on application.*
- *Congress Science / La Science des Congrès :*
n° 1 *International Congress Organization - Theory and Practice (English edition)* 100 FB; 10 FF; 8,50 FS;
US \$ 2; 14/
Théorie et Pratique de l'Organisation des Congrès Internationaux (édition française) 100 FB; 10 FF; 8,50 FS;
US \$ 2; 14/.
- n° 2 *Congress Organizers' Manual, by L. Duchesne (English edition)* 159 FB; 15 FF;
Manuel de l'organisateur de congrès, par L. Duchesne (édition française) 12,50 FS, US \$ 4; 21/.

Modes de paiement :

Methods of payment :

— Par virement au comptant courant de l'UIAI

— By transfer to the account of the UIA

à *Bruxelles* : Compte chèque postal n° 346.99.

ou Compte n° 16.694 à la Banque de la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc.

à *Buenos Aires* : Cuenta 11° 6660/8, Banco Italo-Belga, Cangallo 338.in *Düsseldorf* : Konto Nr. 91097 der Deutsche Bank, Königsallee, 45-47 (Beschränkt konvertierbares DM-Konto).

Nach Runderlass des Deutschen Bundeswirtschaftsministeriums Nr. 23/53 können Abonnementsgebühren für den Bezug einer Zeitschrift im Postzahlungsverkehr unmittelbar in das Ausland überwiesen werden.

à *Genève* : Compte courant à l'Union de Banques Suisses.in *London* : to Mr. E. S. Tew, 91, Lyndhurst Gardens, Finchley N. 3, by crossed cheque payable to Union of International Associations (no application to British Exchange Control necessary).in *New York* : Account at the First National City Bank, 55, "Wall Street.à *Paris* : Compte n° 58.567 à la Banque de l'Union Parisienne, boulevard Haussmann, 6-3 (C. C. P de la Banque, n° 170.09).à *Rio de Janeiro* : União das Associações Internacionais, Banco Italo-Belga, 417 Avenida Presidente Vargas,5 *Rome* : Compte courant Banco di Roma, 307 Via del Corso.in *The Hague* : Account 785.330 at R. Mees & Zoonen, 13, Kneuterdijk.— Par envoi à notre adresse d'un chèque barré établi — By crossed cheque addressed to and made out to the
a l'ordre de l'Union des Associations Internationales. order of the Union of International Associations.

INTERNATIONAL
ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES

15E ANNÉE 1963 15TH YEAR

JANVIER

1

JANUARY

SOMMAIRE

CONTENTS

LA SUISSE ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

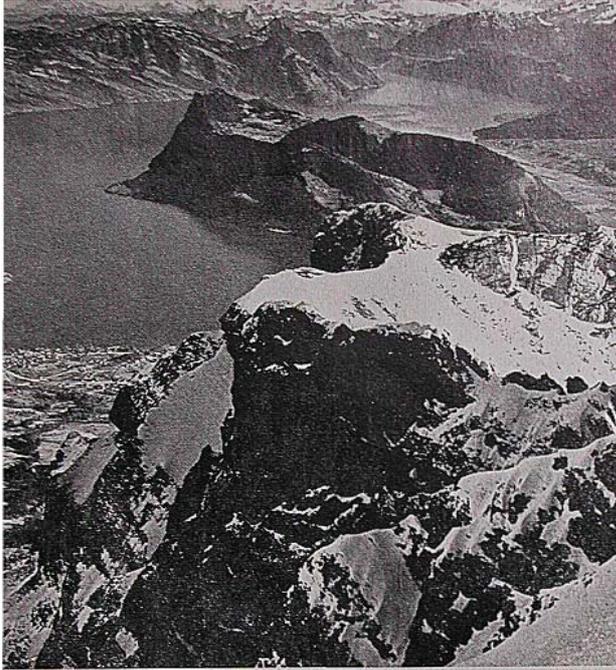
La Suisse et la coopération internationale, par F. T. Wahlen, Chef du Département Politique Fédéral	15
Switzerland and international co-operation, by F. T. Wahlen	14
Une fédération européenne, par Roland Ruffieux	17
Apport à la civilisation occidentale, par Denis de Rougemont	22
Les Suisses dans le monde, par Olivier Reverdin	26
La Suisse, terre d'accueil, par Frank Bridel	31
La Suisse et les organisations internationales, par J. Burckhardt	34
La vocation mondiale de l'économie suisse, par Olivier Long	39
Schweizerische Hilfe an Entwicklungsländer, von Dr. Hans Keller	44
Aide suisse aux pays en voie de développement, par D ^r Hans Keller (résumé)	47
Un peuple armé et voué à la paix, par Pierre de Salis	48
L'Exposition nationale suisse	51

**

English summaries of these articles will be found on pages 61-67.

MENSUEL publié par
Union des Associations Internationales
Palais d'Egmont, Bruxelles 1
Abonnement 1 an : 350 FB, 35 NF, 30 FS
Modes de paiement, voir page 9

Published MONTHLY by
Union of International Associations
Palais d'Egmont, Brussels]
Annual subscription : \$ 8 or 50/-
Methods of payment, see page 9



EDITORIAL

CE fascicule est le cinquième de la série des numéros spéciaux que la revue « Associations Internationales » a consacrés aux apports nationaux à la coopération internationale. Il s'ajoute à ceux qui ont déjà traité de l'apport des Etats-Unis d'Amérique (avril 1956), de la Belgique (février 1958), de l'Italie (juillet 1958) et de la France (avril 1961).

La publication de tels numéros « nationaux » répond à un double mobile.

Il est opportun de rappeler de temps à autre que la coopération internationale n'est pas une entité abstraite et vague, une

vue de l'esprit, mais qu'elle est un partage, une mise en commun, et qu'elle n'existe qu'en fonction d'apports nationaux.

L'autre raison est que, par une saine émulation, il faut encourager les nations du monde à rivaliser d'initiative et de générosité dans leur participation à l'œuvre de coopération entre elles.

De tels numéros « nationaux » nous paraissent s'insérer tout naturellement dans cette revue qui a pour objet de fournir une documentation aussi complète que possible, par de courtes informations d'actualité comme par des études documentaires générales, sur le développement institutionnel de la coopération internationale.

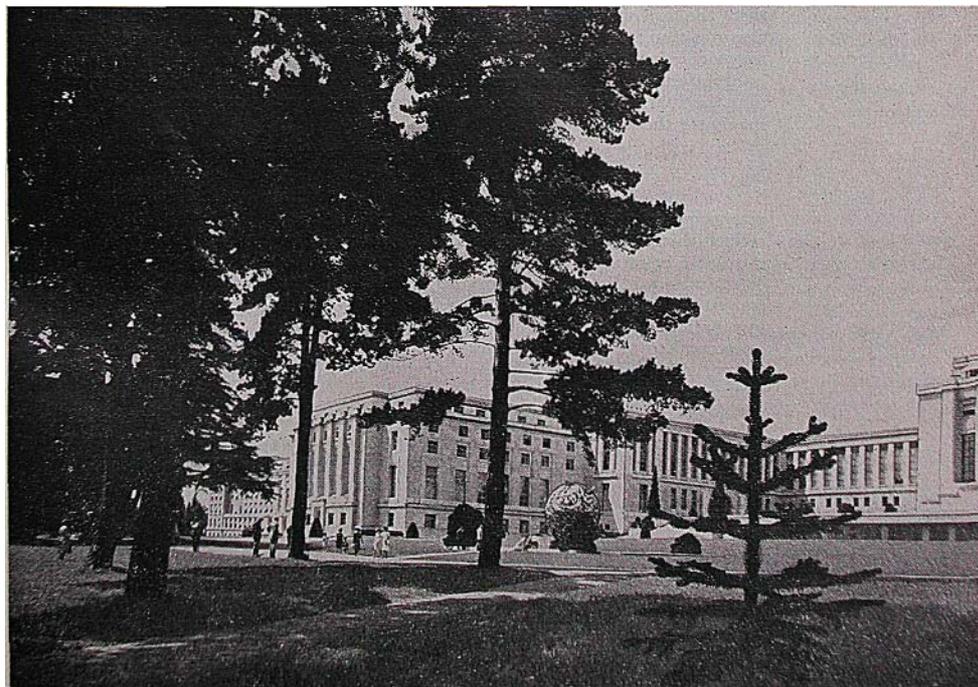
Une information sur la vie internationale des Etats membres trouve certes place à côté de matériaux sur le fonctionnement des institutions internationales, leurs relations mutuelles, leurs évolutions organiques et méthodologiques. Notre revue a l'ambition de servir de forum pour les organisations non gouvernementales, de lieu de rencontre entre organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales; elle est heureuse de servir aussi de moyen d'expression des apports nationaux à l'œuvre de coopération internationale.

THIS issue is the fifth in the series of special numbers devoted by « International Associations » to national contributions on behalf of international cooperation. It follows those which dealt with the USA's contribution (April 1956), Belgium's (February 1958), Italy's (July 1958) and France's (April 1961).

Production of these « national » issues is inspired by a dual motive.

It is useful to remind ourselves from time to time that international cooperation is not an abstract and vague concept, a matter of theory, but a practical sharing and pooling of efforts, and it depends for its existence on national contributions.

The other reason is that the nations of the world should be encouraged to emulate each other in the extent and effectiveness of the participation in the work of mutual help. Such « national » issues have a perfectly logical place in our magazine, aiming as it does to provide the fullest possible documentation on the institutional development of international co-operation, whether by short topical notes or by general articles and surveys. Information on the international activities of member-states of the international institutions throws valuable additional light on the latter's operating methods, their mutual relations, their organic and methodological development. In our magazine it is our ambition to provide a forum for international non-governmental organizations and for the exchange of ideas between inter-governmental and non-governmental organizations; we are also happy to be able to serve as the means of publicizing national contributions to the work of international co-operation.



Switzerland

and

International Co-operation

by F.T. WAHLEN

Member of the Swiss Government

Head of the Federal Political Department (Foreign Affairs)

(Translation)

A

AS a small country in the centre of Europe, without direct access to the sea and poor in natural resources, but relatively densely populated, Switzerland is heavily dependent on international co-operation. Switzerland therefore pays particular attention to such co-operation. In this field she has a long tradition and valuable experience. She was the cradle of some of the oldest international organizations : the Universal Postal Union, the International Unions for the Protection of Literary and Artistic Works and of Industrial Property. Later the League of Nations, the International Labour Office, then the European headquarters of the United Nations, the World Health Organization, the International Telecommunication Union and other important organizations were established there; and every year many important international conferences are held in Switzerland. It will also be recalled that the Red Cross Movement originated in my country and continues to have its centre there.

Switzerland affords an encouraging environment for international meetings; during long centuries the different ethnic, linguistic and religious groups have learnt how to get on with one another within a single country, while retaining their individuality. We want our relations with other countries to reflect this spirit of tolerance, of fraternity, of mutual respect, which has grown up in our relations at home. In addition there is our neutrality. This constitutes a solid bulwork in the edifice of peace. Not only has it never prevented Switzerland from associating itself with measures called for by international solidarity, but it enables us to contribute to the maintenance of peace and to better understanding between peoples. We are well aware that the possibilities in this field for a small country are limited, but we intend to use such possibilities to the maximum.

I am glad that the Union of International Associations has taken the initiative of presenting to its readers Switzerland's contributions to international co-operation. I would like to offer my thanks and to express the hope that this special issue, like the preceding ones, will serve the cause of co-operation between peoples.

La Suisse

et la

coopération internationale

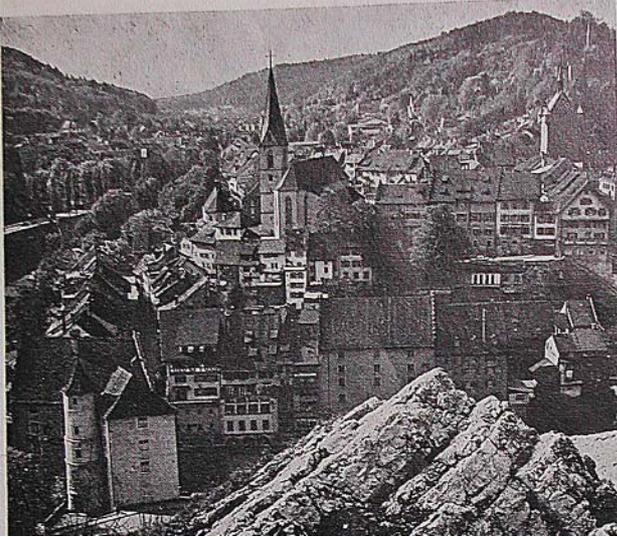
par F. T. WAHLEN

*Conseiller, fédéral
Chef du Département politique fédéral*

*P*etit pays au centre de l'Europe, privé d'accès directs aux mers et pauvre en ressources matérielles, hébergeant une population relativement dense, la Suisse dépend beaucoup de la coopération internationale. Aussi voue-t-elle à cette coopération des soins particulièrement attentifs. Elle possède dans ce domaine une longue tradition et des expériences utiles. Rappelons qu'elle est le berceau de quelques-unes des plus anciennes organisations internationales : l'Union postale universelle, les Unions internationales pour la protection de la propriété intellectuelle et la propriété industrielle. Plus tard, la Société des Nations, l'Office international du travail, puis le siège européen des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé, l'Union internationale des télécommunications et d'autres organisations importantes s'y établirent; chaque année, de nombreuses conférences internationales se réunissent en Suisse. Rappelons aussi que le mouvement de la Croix-Rouge a son origine et son centre dans mon pays.

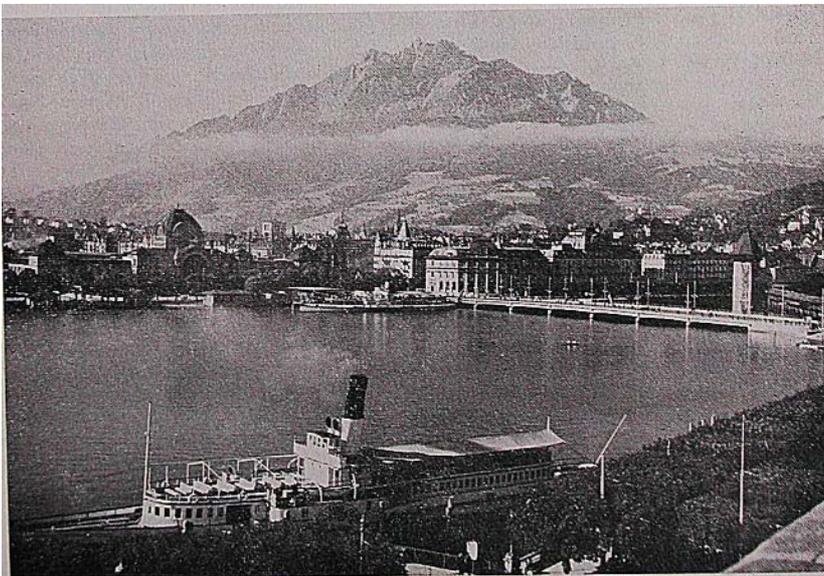
La Suisse offre un lieu propice aux rencontres internationales: au cours des siècles, les différents groupes ethniques, linguistiques et religieux qui la composent ont appris à s'entendre au sein d'un même pays, tout en gardant leur individualité. Nous souhaitons que nos relations avec l'étranger reflètent cet esprit de tolérance, de fraternité et de respect qui a été forgé dans nos relations intérieures. Il s'y ajoute notre neutralité. Elle est une pierre solide dans l'édifice de la paix. Non seulement elle n'a jamais empêché la Suisse de s'associer aux mesures dictées par la solidarité internationale, mais elle nous permet de contribuer au maintien de la paix et à une meilleure entente entre les peuples. Nous nous rendons bien compte des limites d'un petit pays dans ce domaine, mais nous entendons utiliser nos possibilités au maximum.

Je suis heureux que l'Union des Associations internationales ait pris l'initiative de présenter à ses lecteurs les apports de la Suisse à la coopération internationale. Je l'en remercie et je forme le vœu que ce numéro spécial, comme les précédents, serve la cause de la collaboration entre les peuples.



Baden

Lucerne



Une Fédération Européenne

par Roland RUFFIEUX

Professeur à l'Université de Fribourg,

En présentant, le 24 septembre dernier, la thèse suisse aux ministres de la Communauté Economique Européenne, le Conseiller fédéral Wahlen, Chef du Département politique fédéral, après avoir décrit tous les liens qui unissent déjà la Suisse et l'Europe, ajouta :

« Dans les arrangements à conclure avec la Communauté, la Suisse devra cependant sauvegarder sa neutralité garante de son indépendance, sa structure fédéraliste et son système de démocratie directe. Démocratie directe, fédéralisme et neutralité marquent la personnalité politique de la Suisse. Ils sont le résultat de sa diversité intérieure et forment la base de sa stabilité politique qui, à notre avis, a eu des effets favorables sur ses relations avec les pays tiers ».

On ne saurait mieux exprimer l'étroite relation qui unit la politique intérieure de la Suisse à sa politique extérieure ni le rapport fondamental reliant notre pays aux destinées du monde. L'essentiel de la fonction européenne de la Suisse est également résumé dans ces quelques lignes.

Notre propos est plus limité : il s'agit de montrer le rôle que le fédéralisme joue dans cet ensemble complexe de rapports. On pourrait certes échafauder une démonstration ambitieuse sur les effets contrastés du nationalisme et du fédéralisme. Nous avons choisi de progresser de façon empirique sans dissimuler les tâtonnements dont notre histoire porte d'ailleurs les traces. Après avoir indiqué le sens de la réflexion suisse sur le fédéralisme, nous analyserons celui-ci dans ses composantes majeures — à savoir une idéologie, des règles d'équilibre politique, enfin des institutions — en les replaçant constamment dans leur cadre européen.

I

Dans l'abondante littérature consacrée en Suisse au fédéralisme, la part des historiens est loin d'être négligeable. De manière constante, l'historiographie s'est appliquée à souligner l'attachement durable des Suisses à leurs particularismes et l'ingéniosité mise à les sauvegarder. La préoccupation perçue déjà chez les chroniqueurs de l'ancienne Confédération; l'influence d'un Ranke ou d'un Michelet, coïncidant avec les débuts de l'Etat fédéral, ne l'évincera jamais complètement. Par ailleurs, les essayistes relevant d'autres disciplines ont généralement défini le fédéralisme suisse à partir de ses manifestations historiques. La dimension historique est donc privilégiée et l'on ne saurait s'étonner que l'idée même du fédéralisme change selon la signification qui est donnée au cours parfois tumultueux de notre passé. Pour un de nos penseurs les plus connus, seule la fidélité durable à une tradition constamment revivifiée peut sauver le fédéralisme suisse dont la chrétienté médiévale a fourni l'archétype. En revanche, tel autre estime que les étapes historiques de ce même fédéralisme font alterner les victoires et les défaites sans pour autant que le principe ait livré toutes ses virtualités. Ici la perfection réside dans la défense d'un système de valeurs éprouvées, là elle doit être cherchée dans un accomplissement à venir.

La réflexion suisse sur le fédéralisme s'est également liée de façon intime à une pédagogie de l'action politique — disons plus simplement à un civisme — ce qui est un autre caractère original. Ce civisme peut prendre la forme d'une adhésion quasi religieuse — ainsi la fidélité aux alliances jurées — ou celle d'une démonstration logique. Pour ne citer qu'un exemple récent entre bien d'autres, le grand juriste Max Huber a

souligné de manière singulièrement pénétrante le caractère politique de la nation suisse, donc la nécessité pour son droit et ses institutions de reposer sur un plébiscite quotidien plutôt que sur des critères ethniques ou des affinités de culture.

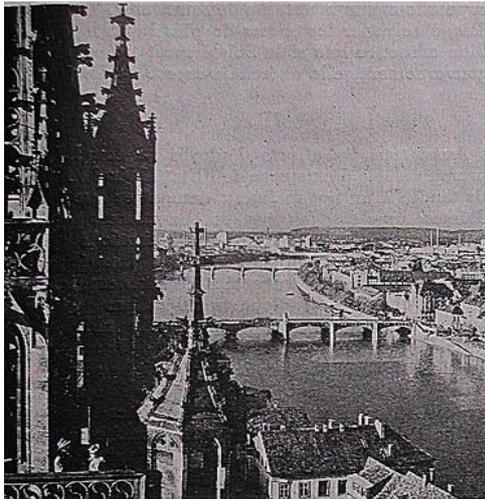
Enfin, troisième originalité découlant des autres, la réflexion suisse sur le fédéralisme relie l'universel au local par le truchement de l'euro-péen. Il n'est pas exagéré de prétendre que la pensée européenne a fourni la sève nourricière de l'idéologie fédéraliste suisse. En contre-partie, notre inclination au cosmopolitisme a non seulement contribué à la méditation sur les chances d'une Europe plus achevée, mais elle a encore suscité les pionniers d'une action féconde. La « défense et illustration d'une Europe fédérale » apparaît comme le fil conducteur de l'œuvre militante d'un Denis de Rougemont. Aussi la réflexion suisse sur le fédéralisme, à la fois historique, civique et européenisante,

détermine-t-elle, dans une plus large mesure qu'ailleurs, le contenu même du concept.

Il est incontestable que l'idée fédéraliste suisse s'est formée dans la période héroïque de notre histoire. On peut y voir simplement un avatar du *foedus* dans le cadre général de la réception du droit romain par la chrétienté médiévale; le caractère sacré de l'engagement se prolongerait alors dans un souci de la sûreté des personnes pour fonder un lien garantissant la protection réciproque. D'après Gierke, le droit d'association, d'origine germanique et d'essence plus communautaire, serait au principe des confédérations. Quelle que soit son origine, l'idée repose sur la reconnaissance d'une communauté restreinte, à la fois libre et responsable. Ajoutons que cette idée-mère du fédéralisme est si ancrée dans la psychologie profonde des Suisses qu'ils la perçoivent aujourd'hui de manière plus affective que rationnelle. Mais la simplicité initiale de cette idée a été remise en cause par



Berne



Bâle

l'évolution générale des rapports politiques. La complexité croissante du réseau d'alliances issu du pacte originnaire, la constitution progressive d'un système d'Etats en Europe, le bouleversement des modes de pensée et d'agir amenèrent les meilleurs d'entre les Confédérés à chercher un ajustement de la communauté organique aux besoins nouveaux. A travers de longues crises, le fédéralisme suisse s'imposa de façon pratique au cours des Temps modernes, avant de susciter de véritables institutions, dont la plus importante demeure l'Etat fédéral fondé en 1848.

II

La première crise est contemporaine des débuts de l'âge moderne. Au début du XVI^e siècle, après une série de guerres heureuses, la Confédération se trouve avoir augmenté le nombre de ses membres, élargi le cercle de ses alliés et conquis une position dominante sur la scène européenne. Victorieuse de l'Autriche et de la Bourgogne, émancipée de l'Empire, traitant d'égal à égal avec le Pape et le Roi Très-Christien, les Suisses renoncèrent brusquement à l'esprit de conquête. Alors apparaît la politique de neutralité. Elle est déterminée moins par la

défaite de Marignan — la vitalité ultérieure du service étranger l'atteste — que par les exigences suprême du fédéralisme. L'aventure impériale eût exigé une concentration de toutes les énergies sous l'égide d'un pouvoir central fort, pareil à celui que les Bourbons vont imposer à la France. De ce côté du Jura, on choisit la liberté au détriment de la puissance. Le respect de la tradition fédéraliste engendre une formule d'équilibre qui réglera désormais la politique extérieure des Confédérés. Faute d'un centre commun d'impulsion, ils s'abstiendront de vouloir régir les destinées de l'Europe. Sans renoncer aux alliances étrangères, ils s'appliqueront à limiter les immixtions de leurs voisins dans leurs affaires. Cette « doctrine de Monroe » avant la lettre leur vaudra en 1648 la reconnaissance de l'indépendance de la Suisse et une considération certaine de sa volonté de neutralité. Une ligne de conduite aussi empirique ne va pas sans contradictions, comme l'attestent les méfaits de l'or dispensé par les souverains étrangers et même la présence, sur les champs de batailles de l'Europe, de Suisses commis à s'entr'égorgier.

Les guerres civiles ont toujours été le talon d'Achille des confédérations et les Suisses en avaient déjà pâti avant la Réforme. Mais la crise religieuse du XVI^e siècle augmente dangereusement les chances d'un tel conflit. Aussi faudra-t-il près de deux siècles pour que les Confédérés retrouvent un équilibre confessionnel. Les difficultés s'expliquent d'abord par le particularisme : en tombant comme le blé de la parabole dans des terrains divers, l'enseignement nouveau accentua encore les diversités régionales et l'influence des pays voisins y contribua largement. Ensuite et surtout, la crise religieuse atteignit l'essence même du lien fédéral en altérant son caractère sacré. La dissociation interne entraîna également un clivage diplomatique — les catholiques inclinant vers les monarchies centralisées restées fidèles à Rome, les protestants se tournant vers les princes du Nord — qui menaça la politique encore fragile de neutralité avant de l'affermir définitivement. Le désarroi des consciences et la virulence des passions firent rebondir la querelle jusqu'à la quatrième paix nationale, celle d'Aarau (1712) qui apporta une solution véritablement fédéraliste en généralisant le principe de la parité confessionnelle.

La conquête de l'équilibre religieux ne doit pas faire oublier l'échec contemporain en matière d'égalité politique et sociale. Au cours du XVII^e siècle, en effet, diverses circonstances — forte natalité, absence relative d'industrie, aggravation des charges financières, conjoncture défavorable au sortir de la Guerre de Trente Ans — envenimèrent une opposition déjà latente entre la ville et la campagne. La jacquerie du milieu du siècle contribua à ravalier une paysannerie jadis libre au rang de sujet. De même, en ville, une classe de privilégiés accapara les charges et les bénéfices de la politique. L'Ancien Régime naquit de ces nouvelles distances et ses incidences sur le fédéralisme sont assez mal connues. On lui a fait grief d'avoir contribué à développer « l'esprit de clocher » — le *Kantönligeist* — mais il ne faut pas oublier ce que l'art et la culture doivent à ces oligarchies, dont les abus furent plus politiques que sociaux. Elles cessèrent de consulter le peuple sans pour autant s'en couper : leur despotisme resta plus limité qu'à l'étranger. D'ailleurs, comme on l'a justement fait remarquer, les cantons furent inégalement touchés et l'ensemble conserva une certaine « élasticité fédéraliste ».

Quand la Révolution française bouta le feu à l'édifice verrouillé — la métaphore est de Jean de Müller — elle lit table rase sans pouvoir reconstruire. Bonaparte eut la sagesse de reconnaître que la nature avait lié la Suisse au fédéralisme. La Restauration inspirée des maximes de Metternich voua ce même fédéralisme à l'impuissance en l'exagérant. Il fallut un demi-siècle de convulsions pour que notre pays atteigne un équilibre politique qui, conforme à l'esprit de la tradition, devançait largement les exigences de l'immédiat. Cette crise est faite de la dialectique de deux mouvements antagonistes : une série de révolutions cantonales, peu sanglantes mais auxquelles les réfugiés politiques infusèrent les idéologies qui enfiévrèrent l'Europe : une laborieuse recherche de l'unité fédérale dans l'exaltation des vertus nationales. On sortit de l'impasse par la guerre de sécession la plus brève de l'histoire et par une réforme constitutionnelle qui est un modèle de compromis savamment dosé. On a pu parler avec raison du « miracle de 1848 » pour illustrer le caractère aléatoire d'un régime qui réclamait tant de bonne volonté pour fonctionner dans une Eu-

rope elle-même incertaine de son avenir. Toutefois, à regarder les choses de plus haut, il faut bien admettre que si la Suisse avait trouvé son gouvernement, elle cherchait encore sa société.

III.

Aussi tous les efforts déployés au cours du premier siècle d'existence de l'Etat fédéral vont-ils tendre à un but majeur : démontrer que les Suisses, unis tout en restant eux-mêmes, pouvaient se donner librement les institutions qui assureraient leur sécurité et leur prospérité. Pour reprendre les catégories de Montesquieu, on peut dire que, la valeur du fédéralisme ayant été reconnue pour maxime de l'esprit public, il restait à l'affermir dans les mœurs par le moyen des lois. L'amélioration de la sécurité se heurtait à deux séries d'obstacles : à l'intérieur, les diversités psychologiques et sociales; vis-à-vis de l'extérieur, la menace des empiètements de l'étranger, aggravée bientôt par l'apparition de conflits de plus en plus généralisés. Dans le premier tiers du XIX^e siècle encore, la diversité politique des cantons s'explique largement par la vitalité des particularismes régionaux. Lorsque plus des trois quarts de la population vit dans sa commune de bourgeoisie — ce berceau du fédéralisme — et que la majorité pratique l'agriculture, il paraît inconcevable qu'un droit fédéral vienne briser les différents droits cantonaux. L'ampleur croissante des migrations intérieures, au cours des décennies suivantes, s'ex-

Genève, Zürich et Berne parmi les dix villes hébergeant le plus d'organisations internationales en 1962	
Paris	451
Bruxelles	235
Londres	195
Genève	120
New York	73
Rome	58
Zürich	52
Washington	49
La Haye	43
Berne	25

plique par la révolution industrielle et la transformation des communications. Elle bouleverse toutes les proportions : entre citadins et campagnards, entre paysans et non-paysans, entre catholiques et protestants. De tels changements sociaux appellent des réformes politiques, si l'on veut sauvegarder l'esprit du fédéralisme.

En effet, plongé dans un milieu transformé, l'individu réclame de nouvelles protections et l'Etat fédéral est capable de les lui fournir de manière plus appropriée que le canton ou la commune. D'abord en imposant partout le respect des libertés personnelles par le jeu régulier de son administration. Ensuite par l'extension progressive d'un étatismes social et d'un interventionnisme économique, le premier étant mieux toléré que le second parce que plus conforme aux traditions du fédéralisme. On a fréquemment dénoncé les méfaits de la centralisation. Il convient pourtant de ne pas oublier qu'en Suisse le peuple souverain l'a constamment limité en employant le referendum à consolider la digue protégeant les minorités. La reconnaissance de la pluralité linguistique, l'introduction de la représentation proportionnelle, la péréquation des ressources financières, la protection accrue du travailleur et de sa famille, le développement des assurances sociales sont autant de signes tangibles d'une conciliation profonde entre une centralisation nécessaire et le respect des particularismes fondamentaux.

D'autre part, la garantie de la sécurité extérieure est devenue de plus en plus urgente avec la crise de l'Europe, à l'âge des conflits idéologiques où se heurtent des millions de « civils habillés en soldats », selon le mot cruel de Valéry. En Suisse plus qu'ailleurs, l'ancienneté des traditions héroïques, leur maintien par le service étranger, la pratique d'une neutralité armée ont favorisé l'éclosion d'une politique militaire digne de ce nom. Loin de former une caste méprisée ou exaltée comme dans certains pays, l'armée est devenue un prolongement naturel de la société civile. Sans avoir connu l'invasion depuis un siècle et demi, les Suisses sont restés vigoureusement antipacifistes, leur amour réel de la paix n'ayant jamais cédé devant leur résolution à défendre une patrie menacée. Cette disposition d'esprit leur a permis de prendre une position morale dans les conflits sans y porter le fer ni le feu. De là, une pratique de la neutralité qui a sauvegardé l'unité nationale de la

Suisse malgré les déchirements de l'Europe. Il ne nous appartient pas de dire si cette politique a plus servi la Suisse que l'Europe, mais elle reflète fidèlement le double visage du fédéralisme à la fois libre et engagé.

Reste la séculaire et enviable prospérité suisse à laquelle on peut se demander, à juste titre, si le fédéralisme a contribué. A première vue, la réponse pourrait être négative. En effet, lorsqu'on examine le rôle du facteur économique dans l'acheminement vers l'Etat fédéral, il faut bien admettre qu'il agissait dans un sens unitaire, comme ce fut le cas en Allemagne et en Italie. Mais les aménagements techniques une fois obtenus, l'interprétation des faits est moins simple. On assiste, dans une certaine mesure, à un appauvrissement relatif de l'Etat fédéral, chargé de satisfaire de plus en plus aux exigences de l'égalité, alors que le pays, grâce à la croissance vigoureuse de l'économie de marché, s'enrichissait en démontrant les vertus de la liberté. Il faut bien reconnaître toutefois que cette évolution divergente n'a pas atteint un niveau dangereux, puisque la Suisse a pu se doter, en matière économique, des indispensables mécanismes de régulation où le principe paritaire cher au fédéralisme trouve son application. On peut donc admettre que le fédéralisme a contribué, pour une part, au succès d'une économie libérale aménagée, qui produit plus qu'elle ne consomme, qui redistribue sans cesser d'épargner.

Nous espérons avoir suggéré ce que l'évolution du fédéralisme suisse doit à l'Europe. En effet, la synthèse de quatre langues, trois civilisations et deux religions ne s'est pas opérée par une succession de greffes chirurgicales. Elle résulte d'une alternance de diastoles et de systoles, qui est le propre d'un organisme vivant puisant dans son milieu naturel les éléments de sa propre substance. Le résultat majeur de ces échanges est ce qu'un auteur appelait, il y a près d'un siècle, la « nationalité internationale » des Suisses. Pour éviter un terme trop galvaudé, nous parlerons plutôt de fédéralisme européen. L'expression définit avec justesse cette clarification des principes politiques et cette mise au point d'institutions efficaces que là Suisse a entreprises, au cours de son histoire, moins pour devenir une sorte de « démocratie-témoin » que pour, apporter sa part à l'édification d'une Europe nouvelle.

APPORT A LA CIVILISATION OCCIDENTALE

par Denis de ROUGEMONT

Les Suisses sont tard venus dans le développement de la culture occidentale; ils n'y entrent eu fait et d'une manière distincte qu'au troisième quart de l'ère chrétienne : au XVI^e siècle. Mais c'est alors un « carré suisse » — cette formation guerrière qui dominait sur les champs de batailles de l'époque, rangs pressés de porteurs de longues piques, de hallebardes, d'épées et d'arquebuses — qui fait son entrée résolue sur la grande scène européenne : ses capitaines sont le réformateur Zwingli, le peintre-poète Manuel, le médecin-philosophe Paracelse, et l'architecte Fontana.

Mais de cette époque à nos jours, la densité de création intellectuelle et artistique dans l'ensemble des petits Etats qui constituent l'actuelle Confédération est sans doute supérieure à celle de toute autre région prise au hasard dans les pays voisins, et qui serait comparable à la Suisse par l'étendue et la population. (On excepte, bien entendu, Londres et Paris).

Pourquoi cette densité si remarquable ?

Et dans quelle mesure peut-on dire que cet apport des Suisses à la culture représente une contribution de la Suisse en tant qu'entité ou système de valeurs spécifique ?

C'est à ces deux questions que je vais tenter de répondre.

*
**

La Suisse n'existe que depuis 115 ans sous la forme d'un Etat fédéral et solidement constitué. Auparavant, de la fin du XIII^e jusqu'au milieu du XIX^e siècle, elle n'était guère qu'une confédération plus ou moins lâche de petits Etats souverains, très variés par la forme politique, l'économie, la confession, la langue. Elle dépendait ainsi, à des titres divers, de plusieurs grands ensembles culturels, religieux, linguistiques ou politiques dépassant largement les frontières de ce que l'on nommait les Ligues suisses.

Les plus grands esprits et les meilleurs artistes suisses sont d'abord d'un Canton déterminé (qui n'est parfois qu'une ville, Bâle ou Genève) mais ils ne trouvent à se réaliser qu'au sein d'une entité beaucoup plus vaste, impériale, papale ou réformée, germanique, italienne ou française — à une échelle européenne. Toutes nos gloires sont européennes, non seulement par leur rayonnement (comme le furent celle d'un Racine, d'un Newton, d'un Kant, d'un Novalis, d'un Kierkegaard, qui n'ont vécu que dans leur seule nation, et d'elle seule ont nourri leur carrière) mais par leur biographie, leurs horizons, leurs allégeances spirituelles, par les lieux où ils agissent de leur vivant, et par les influences subies ou exercées. « Pays de gens moyens, oui, disait Lucien Fèbvre. Mais quand ils réussissent à se dégager de leur canton, alors pas de milieu, ils atteignent à l'universel... Et plus d'obstacle devant la pensée. Le Suisse s'appelle Jean-Jacques. Il s'appelle Burekhardt ou, dans un autre domaine, Karl Barth. Son canton — ou l'Europe ».

Ainsi, le stade national est sauté. J'oserai dire que je vois là, précisément, l'un des grands privilèges culturels des Suisses : quelle que soit leur petite patrie locale, s'ils la dépassent, c'est pour rejoindre immédiatement les grands courants continentaux; parfois, pour les déterminer. Les premiers cantons suisses reçurent leurs libertés non des suzerains de la région, mais, par dessus leur tête, du seul Empereur. Leur liberté, c'était ce qu'on nommait alors « l'immédiateté à l'Empire » (*Reichsummittelbarkeit*). Il en va de même dans le domaine culturel. Nous sommes, nous Suisses, immédiats à l'Europe, condamnés à l'Europe, dirais-je, quand nous sortons de notre commune originelle. Cette situation particulière est très conforme au génie de la culture occidentale, car celle-ci a toujours été faite par des foyers locaux, et non par des nations; par des écoles

fermées puis internationales; par des styles qui ne connaissent ni péages ni frontières politiques; et par des traditions communes, à tous nos peuples, la grecque, la romaine, la chrétienne, bien antérieures aux découpages en couleurs plates que montrent nos atlas d'école. La *multiplicité des foyers créateurs* fournit à la culture ses meilleures chances, et c'est elle qui, dans la cas de la Suisse — compartimentée à l'extrême, mais liée par tout un réseau d'échanges spirituels avec ses grands voisins — constitue la raison suffisante du phénomène exceptionnel que je constatais tout à l'heure.

Genève, avec Calvin et Théodore de Bèze, Bâle avec Erasme et Holbein, Zurich avec Zwingli, sont les trois premiers foyers de rayonnement européen des Ligues. Aussitôt prolifèrent autour d'eux les bases de lancement de nos fusions culturelles.

Paracelse, natif d'Einsiedeln, grand précurseur de la médecine la plus moderne, vagabonde en de nombreux pays où il invente et exerce son art, puis revient enseigner en Suisse dans les dernières années de sa vie. Les Bernouilli et Léonard Euler, héritiers de la tradition humaniste et piétiste de Bâle et rivalisant de génie dans les mathématiques et la physique, vivent aux cours de Russie et de Prusse, ou professent à Groningue et à Londres. Jean de Müller, « historien des Suisses » mais également auteur de la célèbre *Vue générale du genre humain*, entre au service des Empereurs autrichiens puis de la Prusse. Jean-Jacques Rousseau, « citoyen de Genève », vit en France, en Italie, en Angleterre, défend avec éloquence un plan d'union fédérale de l'Europe, et modifie plus que nul autre la sensibilité occidentale. De Zurich au début du XVIII^e siècle, rayonne l'École Suisse du Doyen Bodmer puis des *Idylles* de Salomon Gessner et des spéculations mystiques de Lavater: et Zurich devient le foyer d'une renaissance de la littérature dans les Allemagnes. De Coppet rayonne sur la France le génie de M^{me} de Staël et de sa cour cosmopolite, où brillent Sismondi et Benjamin Constant, initiateurs l'un de l'économie et l'autre de la politique libérales qui allaient marquer tout le XIX^e siècle. Cinquante ans plus tard, c'est à Bâle que s'allume un nouveau foyer: Bachofen inaugure par son *Matriarcat* une conception sociologique de l'ethnographie, de Jacob Burckhardt par ses ouvrages sur la Renaissance et ses

Weltgeschichtliche Betrachtungen, renouvelle une vision synthétique de l'Histoire, dont son fervent disciple, Nietzsche — qui est aussi son plus jeune collègue de faculté — nourrira son génie bouleversant. Puis c'est le tour de Genève, une fois de plus, et de Zurich tôt après, d'où rayonnent sur l'Europe entière et l'Amérique l'Institut Rousseau des Claparède, Bovet et Jean Piaget, et l'école du grand C.G. Jung: les fondements de la pédagogie et de la psychologie occidentales en seront transformés sans retour. Enfin, n'oublions pas l'influence mondiale de la pensée théologique de Karl Barth: elle dépasse largement les limites de la confession protestante.

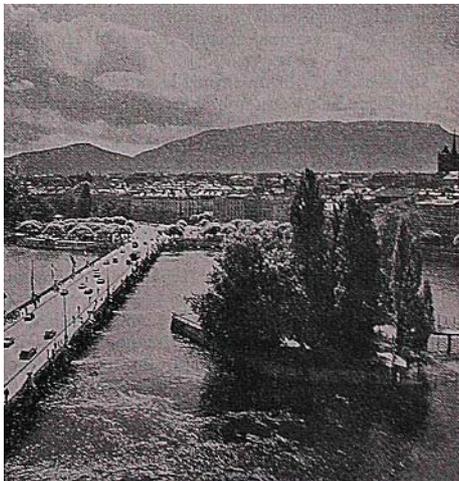
*

*

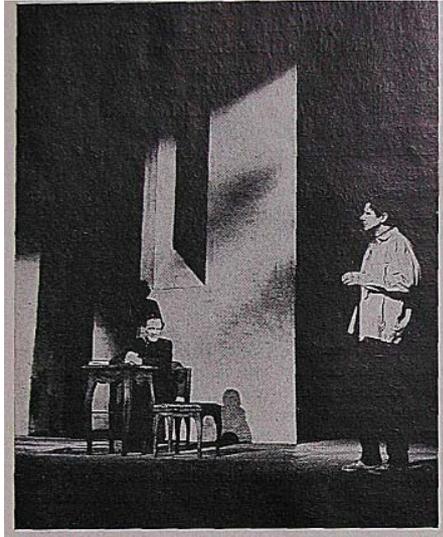
*

Mais s'il reste vrai que la Suisse n'est pas une nation comme les autres, n'ayant été pendant des siècles qu'un agglomérat de foyers sans capitale, et moins en relations les uns avec les autres qu'avec les grands ensembles européens, peut-on déceler des caractères communs et spécifiquement suisses dans cette succession chronologique très serrée de puissants émetteurs d'énergie culturelle?

Une énumération complète de nos gloires



L'île Jean-Jacques Rousseau et le Pont du Mont-Blanc à Genève



ayant atteint le niveau européen, ou même mondial, dessinerait un profil caractéristique par ses dépressions autant que par ses sommets.

Dépressions : la musique, la poésie et la métaphysique. Coteaux modérés : la peinture et le roman. Sommets : la philosophie politique et historique, la théologie, la psychologie et la pédagogie, la littérature d'idées, les sciences et la technique.

Comment interpréter cette courbe mouvementée ?

Certes, tous les pays européens n'ont pas leur Mozart, leur Rembrandt, leur Baudelaire ou leur Descartes. Mais force est bien de reconnaître que la Suisse n'a rien de comparable à la musique flamande de la Renaissance, à la peinture hollandaise ou vénitienne du XVII^e siècle, et qu'elle s'est conformée par anticipation à cette règle devenue évidente à partir du XIX^e siècle : point de grand art dans les petits pays. Un Ludwig Senfl au XVI^e siècle, un Arthur Honegger et un Frank Martin de nos jours, mais rien qui vraiment compte dans l'entre-deux. cela ne fait pas une tradition musicale; et les épopées symboliques démesurées d'un

Carl Spitteler ne suffisent pas à compenser des siècles de médiocrité dans nos productions versifiées. La peinture avait pris un beau départ au XVI^e siècle, mais l'école turbulente de Conrad Witz, de Nicolas Manuel, de Hans Friess et d'Urs Graf ne trouve un répondant, par ailleurs discutable, qu'au XX^e siècle avec Hodler; entretemps, un Liotard, un Füssli, un Boecklin restent des petits maîtres isolés, délicieux ou extravagants, et leurs succès se font à Paris, Londres et Berlin. Un tableau de Paul Klee, une sculpture d'Alberto Giacometti, un poème de Biais Cendrars : l'amateur non prévenu n'y verra pas la Suisse, comme il voit à coup sûr l'Espagne dans les œuvres de Picasso, le ghetto russe dans celles de Chagall, ou les Flandres mystiques dans celles de Maeterlinck.

Si l'on veut distinguer les éléments sinon d'une « culture suisse » — qui ne saurait exister — du moins d'une attitude d'esprit commune aux créateurs issus de nos divers cantons, on aura plus de chances de les trouver dans le domaine du roman : *La Nouvelle Héloïse*, *l'Emile*, *Adolphe*, *le Grûne Heinrich* de Gottfried Keller, et les *Uli* de Jeremias Gotthelf, le *Léonard et Gertrude* du fameux pédagogue Pestalozzi, voire à certains égards les récits d'un réalisme stylisé de C. F. Ramuz, se distinguent des romans français, anglais ou russes des mêmes époques par la gravité du propos, le dédain pour l'invention romanesque ou les situations exceptionnelles, et l'intérêt presque exclusif porté au drame moral dans la vie quotidienne. Le sentiment de la nature, toujours présente, mélancolique, maternelle ou menaçante, y tient la place de l'inquiétude métaphysique chez un Dostoïewsky et un Kafka ou de l'arrière-plan de compétition sociale chez un Balzac et un Stendhal. Ces traits sont protestants, peut être. Mais le goût de la mesure, de l'intériorité, du réalisme et de la psychologie moyenne expriment surtout les conditions dictées par les dimensions restreintes du pays et des communautés diverses qui s'y côtoient. Pays pauvre, au surplus, et dont les seules richesses naissent du travail humain, bien concerté : la Suisse est née de coopératives forestières exploitant le passage du Gothard, « Un pour tous, tous pour un », c'est moins un idéal qu'une vitale obligation de solidarité pratique. Quand un Suisse entreprend de créer quelque chose, tout se passe comme s'il avait à se faire pardonner son ambition ou son génie indivi-

duel, en démontrant qu'il fait une œuvre utile au bien commun; ou bien, il lui faudra courir son aventure loin de son pays.

L'architecte suisse par exemple — et nous en avons d'excellents — doit voir plutôt petit, fonctionnel et très sobre, s'il reste en Suisse. Mais s'il a le goût de la grandeur, c'est à Rome qu'il ira terminer l'énorme Dôme de Saint-Pierre comme Maderno et les deux Fontana, c'est aux Etats-Unis qu'il ira construire les plus grands ponts du monde comme l'ingénieur Ammann, c'est en France ou en Inde qu'il trouvera des commandes pour bâtir une église de Ronchamps ou une capitale — et c'est le cas de Le Corbusier, père de l'architecture moderne, puritan révolutionnaire, né dans une vallée du Jura neuchâtelois.

Voilà pourquoi les Suisses qui ont excellé furent presque tous, à des titres divers, hommes utiles, au sens le plus noble, et penseurs engagés dans leur communauté, plutôt que créateurs d'art ou de grands systèmes. Médecins praticiens, guérisseurs d'âme, réformateurs politiques ou religieux, négociateurs de grandes affaires publiques, théologiens et pédagogues, savants du premier rang, mais qui restent soucieux d'applications industrielles ou humanitaires — comme Euler inventant la turbine entre deux traités en latin sur le calcul infinitésimal —, nous les voyons tous assumer des devoirs sociaux ou civiques, éducatifs ou spirituels, avec un souci primordial de *l'efficacité transformatrice*. Et c'est en cela qu'ils sont typiquement suisses.

Cependant, une série de grands noms ne représente pas à elle seule tout l'apport culturel d'un pays, de même qu'un prestigieux état-major ne suffit pas à renseigner sur la valeur d'un combat d'une armée et sur la volonté de résistance qui l'appuie dans la population. Ce qu'il est important de savoir sur l'armée suisse, c'est que chacun de ses soldats garde son fusil et son équipement militaire dans son armoire. Qu'en est-il de notre équipement culturel ?

Il me paraît que la structure fédéraliste du pays et l'autonomie dans son sein non seulement des Cantons, mais des communes et des multiples groupes professionnels, favorise une implantation relativement serrée de la vie culturelle. J'en citerai quelques exemples.

La souveraineté des cantons en matière de culture et d'éducation explique et justifie l'exis-

tence de sept universités, de deux écoles polytechniques, et de plusieurs dizaines d'instituts spécialisés de niveau universitaire, pour une population de 5 millions.

Chaque gros village possède son chœur, et souvent sa fanfare; chaque ville de quelque importance a ses sociétés de concerts, de théâtre et de conférences hebdomadaires, son musée, ses expositions, ses bibliothèques et ses associations d'éducation, d'amis des arts ou de la nature. Les plus grandes cités — de 150 à 500.000 habitants — entretiennent chacune un ou deux orchestres, un opéra, un Festival, plusieurs théâtres.

Les collections privées de peinture sont parmi les plus belles du monde, Reinhart à Winterthour et Hahnloser à Berne tenant la tête.

Les bureaux d'étude des grandes firmes industrielles financent des recherches orientées vers l'amélioration technique, mais dont la science pure bénéficie. Deux de ces bureaux sont dirigés par des Prix Nobel. Soulignons, à ce propos, que la Suisse, avec 11 prix Nobel pour les sciences, se place au premier rang mondial, et de très loin, relativement à sa population (Hollande : 9 Prix Nobel pour une population double. France : 17 Prix Nobel pour une population neuf fois plus grande).

* *

A l'heure de l'Europe unie, la Suisse semble donc en mesure de tenir une place plus qu'honorable dans une compétition continentale où l'arme secrète sera la matière grise. Elle le doit sans nul doute à ses structures très concrètement fédéralistes depuis des siècles. Il s'ensuit que la menace d'uniformisation et d'oblitération des traditions locales est bien plus grave pour elle que pour ses grands voisins.

Ce n'est pas du projet d'union européenne que provient cette menace de nivellement, mais plutôt d'un certain matérialisme philistin favorisé par les succès de la technique. Et le doublement prévu de la population, dans les trente ans qui viennent, sur un très petit territoire, agira totalement dans le même sens. La Suisse se doit de réagir à temps en soutenant plus « matériellement » que jusqu'ici les valeurs et les forces culturelles dont elle dispose. N'est-elle pas le pays d'Europe qui a les raisons les plus fortes et les plus concrètes de savoir que le terme de culture n'est pas un synonyme de superflu ?

es Suisses dans Se monde

par Olivier REVERDIN

*Conseiller national
Directeur du « Journal de Genève »*

La Suisse est aujourd'hui un pays d'immigration. L'industrie en est la cause. Elle a besoin de bras. L'été dernier, on comptait plus de 500.000 travailleurs étrangers. Cela représente, en chiffres ronds, le cinquième de la population active, le dixième de la population totale.

Cette situation est toute nouvelle. Dans le passé, la Suisse a toujours été terre d'émigration. Riche en beautés naturelles, elle est pauvre en ressources. Son sol ne pouvait nourrir tous ses enfants. Aussi étaient-ils nombreux à quitter les vallées des Alpes et les villages du Plateau pour aller mettre au service des princes étrangers la force de leurs bras. Le service mercenaire, qui est un des grands faits de l'histoire suisse, n'a pas d'autre origine.

A Versailles et aux Barrières du Louvre, au Vatican, à Caserte, à Madrid, des Suisses montaient la garde. Pape, Empereur, rois : qui n'avait ses régiments suisses? Ces mercenaires étaient exigeants, quant à leur solde, mais généreux de leur sang et fidèles à leur serment. Lors du sac de Rome par Charles Quint, comme lors de la prise des Tuileries, ils se firent massacrer jusqu'au dernier pour ne pas trahir celui qu'ils avaient prêté serment de servir jusqu'à la mort.

Le service étranger, institution discutable et qui donna lieu à des graves abus, dura jusqu'au milieu du XIX^e siècle. La Constitution de 1848 y mit fin en interdisant aux cantons de conclure des capitulations avec des Etats étrangers. Quelques régiments, toutefois, se maintinrent encore. Il y en eut notamment au

service du roi de Naples et des Deux-Siciles jusqu'en 1859. Aujourd'hui, il ne reste plus, pittoresque et anachronique, que la Garde suisse pontificale. L'uniforme de ses soldats, dessiné, prétend-on, par Raphaël, jette une note de couleur et de gaîté aux entrées solennelles du Vatican, pour la plus grande joie des touristes et des photographes. C'est la seule survivance d'une institution dont le rôle fut considérable dans l'histoire de la Suisse, du XIV^e au XIX^e siècle.

Le service étranger a été, en effet, la forme première de rémigration suisse. La pauvreté du pays l'avait rendu nécessaire. Il eut ses bons et ses mauvais côtés. Le mercenaire ne partait pas sans esprit de retour. Son engagement était temporaire. Il rentrait au pays de ses pères. Il y finissait ses jours, racontant, sous l'auvent de la ferme ou du chalet, les souvenirs de sa vie dans les grandes capitales, établissant ainsi, pour les villageois, un lien avec le vaste monde. Quand l'âge de la retraite le ramenait à Berne, à Fribourg, à Soleure, à Schwyz, l'officier y introduisait le style de vie et les usages de Paris, de Rome ou de Madrid; les meubles de son salon, les robes de sa femme, et, plus encore, les livres de sa bibliothèque faisaient pénétrer jusque dans les milieux les plus traditionalistes des petites villes helvétiques les grands courants de la pensée européenne, de la mode et du goût. S'il se construisait un hôtel particulier ou une maison de campagne, fronton, chaînes, mansardes jetaient comme un petit air de Paris parmi les maisons gothiques ou les fermes alémaniques.

U était équitable d'évoquer, en guise de préambule, cette première forme de l'émigration suisse. Elle a laissé des traces profondes. Elle a ouvert la vie helvétique sur le monde. Elle a créé la condition d'une forme féconde de cosmopolitisme.

C'est l'industrie qui a assuré la relève du service étranger. Elle a permis à la Suisse de donner du travail, donc un gagne-pain, à tous ses enfants. Ce ne sont pas les condamnations politiques et morales dont elles ont été l'objet qui ont mis fin aux capitulations, mais bien l'évolution économique.

L'industrialisation a provoqué de grandes migrations intérieures. Comme partout, elle a favorisé la concentration urbaine. Prenons un exemple : en 1850, le petit canton alpin de Glaris comptait 30.000 habitants et Bâle 29.000. Aujourd'hui, Glaris en a 40.000, et Bâle, 225.000." Ces chiffres illustrent le décalage qu'il y a entre? l'image traditionnelle que l'on se fait souvent encore de la Suisse à l'étranger et la réalité : le « peuple des bergers » n'existe plus guère que dans les chants patriotiques. C'est de l'industrie et du commerce que vivent les neuf dixièmes des Suisses. La population s'est concentrée sur le Plateau. Le Français qui, Victor Hugo en mémoire, vient observer comment le Suisse trait sa vache et vit en paix, risque fort de s'en retourner déçu!

Les migrations intérieures, des Alpes vers le Plateau, n'ont pas empêché les Suisses d'émigrer aussi à l'étranger. L'industrialisation les y a même contraints. La nature de cette industrialisation est en effet déterminée par la pauvreté du pays en ressources naturelles. La Suisse s'est spécialisée dans les industries

En 1954, on trouvait 455 Suisses parmi les 8.892 membres des Comités de direction des 1.128 organisations internationales décrites dans la 5^e édition de l'Annuaire des Organisations Internationales.

En 1962, on en trouve 531 parmi les 9.314 membres des Comités de direction des 1.710 organisations internationales décrites dans la 9^e édition de cet Annuaire.

(Statistiques UAI)

Lieu de naissance des organisations internationales

Pour 1.710 organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, fondées entre 1815 et 1956 et dont le lieu de fondation est connu, 428 furent fondées en France, 245 en Belgique, 189 dans le Royaume-Uni, 184 en Suisse, 129 aux Etats-Unis, 110 en Allemagne, 84 en Italie.

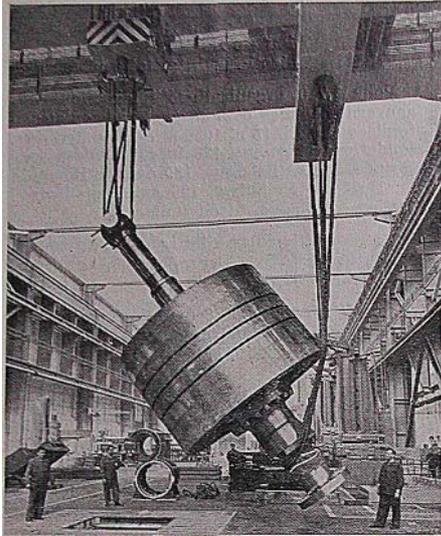
La répartition par ville se présente comme suit : Paris 361, Bruxelles 160, Londres 141, Genève 82, Rome 42.

(UAI - *Les 1.975 organisations internationales fondées depuis le Congrès de Vienne, 1957*)

qui ajoutent beaucoup de travail et d'ingéniosité à une petite quantité de matières premières importées. La montre par exemple. Ces produits très spécialisés, il faut les vendre. La Suisse, qui vit de son commerce extérieur, et qui en dépend plus qu'aucun autre pays européen, si ce n'est la Belgique et les Pays-Bas, a créé dans le monde entier un vaste réseau de représentations: pour tourner les obstacles douaniers ou administratifs, de nombreuses entreprises ont créé des filiales à l'étranger. Aussi trouve-t-on partout des Suisses qui, sur place, représentent les grandes sociétés industrielles et commerciales, les banques, les compagnies d'assurance dont le siège se trouve à Vevey ou à Baden, à Winterthur ou à La Chaux-de-Fonds, à Uzwil ou à Wattwil. Et c'est ainsi que bien des bourgs et des petites villes, en Suisse, respirent avec le monde entier, et que des vallées, apparemment repliées sur elles-mêmes, sont en réalité ouvertes au vent du large.

Les progrès de l'industrie ont eu pour conséquence que la Suisse n'avait pas comme tant d'autres pays européens de trop-plein de population à déverser sur les pays neufs. Elle a peu contribué au peuplement de l'Amérique. Ceux qui émigraient étaient rarement chassés de chez eux par la misère ou le désespoir. C'étaient plutôt des gens instruits, qui auraient sans difficulté pu faire carrière au pays.

Il y a bien eu quelques exceptions. Les Tessinois, par exemple, trop nombreux sur un sol trop pauvre, ont contribué au développement



En cours de construction, le rotor d'une génératrice commandée à Brown-Boveri & Cie (Suisse) par les usines Tokke en Norvège, est déplacé de sa position verticale à l'horizontale. Cette manœuvre exige deux grues d'une puissance de 60 tonnes et d'une autre de 150 tonnes

de la Californie, où ils ont créé de nombreuses colonies. Colonia Suiza, en Uruguay, qui a fêté en 1962 le centenaire de sa fondation, ou Nueva Friburgo, au Brésil, ont été créées par des paysans qui étaient partis sans esprit de retour. Des vigneronns vaudois et bernois s'étaient établis dans des circonstances semblables à Chabag, en Bessarabie, où le tsar Alexandre les avait attirés. Leur colonie y subsista pendant près de 150 ans; ses derniers représentants sont rentrés en Suisse à la fin de la dernière guerre, regagnant une patrie que leurs ancêtres avaient quittée cinq ou six générations plus tôt.

Mais, ce ne sont là que des cas particuliers.

Le développement de l'industrie et du commerce ne sont pas les seules causes de l'émigration suisse. Partir, c'est souvent pour le jeune homme trouver la possibilité de donner plus vite sa mesure. Au pays, il faut patienter. Depuis un siècle et demi, la Confédération a

elle, technique, commerciale de la Suisse et son rayonnement doivent en effet beaucoup aux expériences que tant et tant de ses fils ont faites à l'étranger, dans des circonstances souvent difficiles et qui ont aguerris leur caractère.

Il y a lieu d'observer que de nombreux pays européens ont eu, jusqu'à ces dernières années, des colonies où leurs nationaux ont pu, sans s'expatrier vraiment, faire de telles expériences, manifester leur esprit créateur, prendre d'audacieuses initiatives. Son trop-plein de vitalité, la Suisse, elle, n'a pu le déverser sur ses colonies : elle n'en a pas, ni n'en a jamais eu. Elle échappé à toutes les guerres qui ont épuisé l'Europe. Le niveau de vie est élevé (c'est le plus élevé du continent, avec celui de la Suède). On vit âgé. Il en résulte une certaine tendance gérontocratique. Les jeunes ont de la peine à percer. Il en est ainsi depuis longtemps. Dès lors, émigrer, tenter sa chance sur une terre étrangère, c'est, pour autant qu'on en ait l'étoffe, avoir l'occasion d'assumer plus vite ses responsabilités. Malheureusement, la prospérité est telle en Suisse qu'on émigre de moins en moins. A la longue, cela pourrait être un sérieux appauvrissement. La respiration intellectuelle a dispersé sur les cinq continents, et le caractère universel de son émigration a été pour elle un bienfait.

Il n'y a guère de ville ou de port dans le monde entier — si ce n'est, aujourd'hui, dans les pays que le communisme a rendus inhospitaliers pour les Occidentaux — où l'on ne trouve une colonie suisse, et où cette colonie, en raison de l'activité de ses membres dans le commerce, l'industrie, l'éducation, ne joue un rôle utile et apprécié. Il peut paraître présomptueux de le dire. Pourtant, c'est le cas, et surtout les Suisses vivent en bonne intelligence avec la population du pays qu'ils habitent. Le fait que leur patrie, en raison de sa neutralité, n'a jamais participé à l'expansion coloniale sous sa forme militaire, n'a jamais été associée à aucune conquête, vaut aujourd'hui aux Suisses bien des avantages psychologiques en Afrique, en Asie et même en Amérique latine. Ils jouissent d'un préjugé favorable. On leur fait volontiers confiance. On ne les taxe ni d'impérialisme, ni de néocolonialisme.

Illustrons de quelques chiffres le caractère universel de l'émigration suisse. Il y avait, en

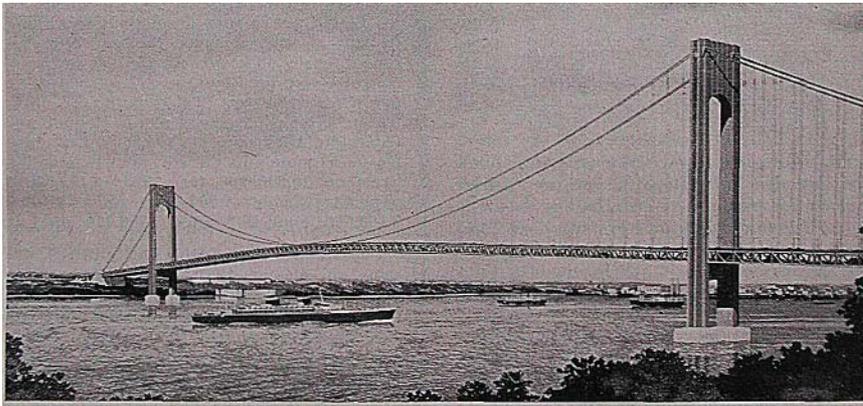
1961, 230 Suisses au Cameroun, 380 au Nigeria, 500 au Ghana; 250 en Iran et 300 au Liban; 140 à Hong-Kong; 8,000 au Canada, 940 au Chili, 955 au Pérou, 110 au Guatemala. Ces chiffres sont pris au hasard. Ils ne comprennent pas les doubles-nationaux, fort nombreux en Europe et en Amérique. Au total, doubles-nationaux compris, il y a quelque 300.000 Suisses dispersés dans le monde.

Ces Suisses sont groupés au sein de centaines et de centaines de sociétés. Dans de nombreux pays, ils ont leurs chambres de commerce; ils ont des églises, des écoles, notamment en Italie, en Espagne, en Amérique latine et (mais pour combien de temps encore) en Egypte. Ils ont leurs maisons, où ils se réunissent, leurs stands où ils se livrent à un de leurs sports favoris, le tir; ils ont leurs jeux de quilles où ils se délassent, le soir, comme ils le feraient dans quelque auberge de campagne du pays natal; ils ont leurs sociétés de bienfaisance, œuvres de solidarité confédérale, qui secourent vieillards, orphelins, indigents.

Les sociétés suisses du monde entier sont groupées au sein de l'« Organisation des Suisses à l'étranger », dont le siège est à Berne. Ce n'est pas une institution officielle, mais une association de droit privé. Elle veille à ce que tous ceux qui, dans le monde, se réclament du

nom suisse conservent avec leur patrie des liens moraux et spirituels. Elle édite une revue, envoie des films, des livres, des conférenciers. Une fois par an, les délégués des colonies se réunissent quelque part en Suisse. Ce sont les « Journées des Suisses à l'étranger ». Les autorités s'y font représenter. Un membre du Conseil fédéral en est l'hôte et y prend la parole. Les délégués discutent des problèmes qui les concernent, font part aux représentants de l'administration fédérale de leurs soucis, de leurs espoirs. Ainsi, chaque année, le dialogue reprend entre ceux qui ont émigré et ceux qui sont restés au pays.

Cette organisation, unique en son genre, dispose à Berne d'un secrétariat permanent. Elle est représentative. Les pouvoirs publics la consultent et tiennent largement compte de ses avis. Ainsi s'est élaborée, empiriquement une politique de solidarité qui vaut aux Suisses de l'étranger d'importants avantages. Ils ont la faculté, par exemple, de s'affilier aux assurances sociales de leur pays, en particulier à l'assurance-vieillesse, et de bénéficier de leurs prestations. Un Fonds de solidarité a été créé, auquel la Confédération a donné sa garantie. Où qu'ils habitent dans le monde, les Suisses peuvent y adhérer. Ils payent des primes qui leur donnent droit à une indemnité forfaitaire si, en raison d'une guerre, d'une révolution, de mesures éco-



VERRAZANO-NARROWS BRIDGE

Projet de l'ingénieur en chef suisse Othmar H. Ammann pour la construction d'un pont à l'entrée de New York (arche centrale de 4.260 pieds, la plus longue du monde et devant assurer le trafic sur 2 étages de 12 voies de circulation),

Les Suisses utilisent beaucoup le téléphone non seulement entre eux, mais aussi pour parler à l'étranger. De 1931 à 1961, le nombre des conversations locales est passé de 161.972.000 à 668.560.000, celui des conversations interurbaines de 80.414.000 à 600.235.000 et celui des conversations avec l'étranger de 5.147.000 à 30.005.000. Mais le nombre de ces dernières augmente, depuis quelques années, à un rythme particulièrement rapide.

nomiques prises par leur pays de résidence, ils perdent leur situation. Cette indemnité, qui leur est immédiatement versée, leur permet de se recréer, en Suisse ou ailleurs, de nouvelles Bases d'existence.

Ce ne sont là que quelques-unes des institutions créées par les Suisses à l'étranger ou en leur faveur. Elles contribuent à maintenir ce lien très étroit qui, tel un cordon ombilical, les relie à leur patrie même après plusieurs générations. Elles donnent sa pleine signification au principe juridique qui veut que la nationalité suisse se transmette indéfiniment par le sang, où que l'on naisse, où que l'on habite. Les membres les plus actifs et les plus fervents des sociétés suisses dans bien des pays y sont bien souvent nés de pères qui y étaient eux-mêmes nés; parfois le grand-père, voire l'arrière-grand-père y avaient déjà vécu. Cette fidélité à une patrie qu'ils n'ont parfois jamais vue, et dont ils portent en eux une image idéalisée, est émouvante.

Dans le domaine des arts et des lettres, nombreux sont les Suisses qui n'ont pu réaliser pleinement leurs dons qu'en allant vivre à l'étranger. L'exemple le plus frappant, c'est celui de Jean-Jacques Rousseau (dont le père, rappellons-le en passant, avait été horloger à Constantinople, et le cousin horloger à Ispahan). Sans doute est-il resté profondément genevois. Ses idées républicaines, son sentiment de l'égalité, la nature de sa sensibilité n'ont rien de français. Son apport à la civilisation française et universelle est indubitablement original, et porte la marque suisse. Mais il est très probable que s'il était resté toute sa vie à Genève, Rousseau y aurait végété et n'aurait pas joué

le rôle décisif qui fut le sien dans la formation du monde moderne.

On en peut dire autant pour d'autres Suisses qui n'ont *eu* ni son génie, ni son rayonnement, mais qui n'en ont pas moins exercé une influence appréciable : Benjamin Constant, par exemple, et M^{me} de Staël, parmi les anciens; Arthur Honegger et Le Corbusier, de nos jours; ou encore, au XVI^e et au XVII^e siècles, les Borromini, les Fontana, les Maderno, tous originaires du Tessin, qui ont donné à Rome des traits de sa physionomie, et à l'art baroque quelques-uns de ses chefs-d'œuvre.

Ces exemples ne montrent-ils pas que, pour s'épanouir, pour donner sa mesure, le Suisse doit souvent quitter son pays; mais il ne l'abandonne pas pour autant : il lui reste spirituellement attaché; et les liens ainsi maintenus sont pour la Suisse un précieux enrichissement: ils assurent entre elle et le monde, sur tous les plans, d'incessants échanges qui l'empêchent de s'isoler bien qu'elle soit située au centre des terres, dans une région où elle aurait fort bien pu se contenter de mener une vie retirée et casanière.

Ces dernières années, le trafic télégraphique et le trafic par télex entre la Suisse et les Etats-Unis se sont développés très rapidement et sont devenus, de beaucoup, les plus intenses d'Europe. En 1961, la Suisse a échangé avec les Etats-Unis 11.300.000 mots par télégramme (en 1938, 2 millions), chiffre qui n'est dépassé que par la République fédérale d'Allemagne (11.700.000). Les chiffres correspondants ont été: pour la Grande-Bretagne 10.800.000 (en 1938, 9.400.000), pour la Suède 7.200.000, pour l'Italie 7.100.000, pour la France 5.300.000, etc.

Pour le trafic par télex, les chiffres absolus ont été, en 1961, les suivants : Allemagne fédérale 418.000 minutes, Grande-Bretagne 323.000, Suisse 283.000, France 249.000, Pays-Bas 178.000, etc.

Si l'on tient compte de la population de la Suisse, les échanges de messages avec les Etats-Unis sont donc d'une intensité extraordinaire.

L A SUISSE TERRE D'ACCUEIL

par Frank BRIDEL

Journaliste

Correspondant de la « Tribune de Genève » à Berne

Ouvert aux étrangers, quel pays libre ne l'est-il pas, ne se flatte-t-il pas de l'être ou ne s'efforce-t-il pas de le devenir ? Si le nôtre a quelque originalité de ce point de vue, il le doit à l'ancienneté de ses traditions hospitalières, à leur développement exceptionnel et à leur influence sur son histoire. Depuis quatre siècles, la Suisse a constamment recueilli des malheureux que l'adversité chassait de leur pays. Depuis plus de cent ans, elle perfectionne et agrandit l'appareil touristique qui lui permet d'accueillir des hommes heureux, voyageurs en quête de détente, de panoramas et d'air pur. Elle héberge actuellement quelque 600.000 travailleurs étrangers : proportion énorme pour une population de 5 millions et demi d'habitants.

Les universités suisses accueillent beaucoup d'étudiants étrangers. En 1951-52, 1 étudiant sur 4 était étranger (4.068 sur 16.101). En 1960-61, cette proportion est montée à près de 1 sur 3 (6.973 sur 21.316). L'université de Genève détient sans doute un record : elle accueille davantage d'étudiants étrangers que de suisses (2.005 contre 1.483).

Elle offre aux conférences internationales et aux congrès une atmosphère propice et des commodités nombreuses.

C'est l'ouverture d'un col alpestre, le Gothard, qui a fait la Suisse. Autour de ce col, sur l'une des routes reliant la Méditerranée à la Mer du Nord, se constitue une communauté qui aspire à la liberté du mouvement et des échanges tout en organisant la défense d'un terrain que la nature a fait fort. Acharnée à défendre ses libertés mais perméable aux courants pacifiques, la petite confédération ne tarde

pas à abandonner toute velléité d'expansion territoriale et à développer l'esprit de tolérance qui lui permettra de devenir, au 19^e siècle, l'Etat trilingue et biconfessionnel dont l'Europe consacre la neutralité.

Indépendance jalousement gardée, diversité des cultures, coexistence des religions, neutralité de fait puis de droit : autant de facteurs qui ont fait de ce pays une terre d'asile. Des guerres de religion aux derniers conflits mondiaux en passant par la Révolution française et les grandes secousses du siècle dernier, il n'est pas une tempête politique ou militaire qui n'ait poussé sur notre territoire un flux d'exilés venus des pays voisins ou même de plus loin. Selon la gravité et la durée de l'événement qui les a fait fuir, ces immigrants rentrent bientôt chez eux ou s'installent définitivement chez nous, comme ces réformés que la révocation de l'Edit de Nantes fit fuir de France. Au 19^e siècle, nous accueillons si souvent des persécutés que nos voisins s'en plaignent et nous font parfois des difficultés. Entre 1914 et 1916, la Suisse héberge 75.000 personnes. A la fin de 1944, il y a chez nous plus de quinze mille réfugiés échappés aux champs de bataille de la 2^e guerre mondiale et aux persécutions nazies.

Au niveau universitaire, les relations de la Suisse avec l'étranger sont extrêmement actives.

Un aspect particulier de ces relations est la présence dans les universités suisses de nombreux professeurs étrangers. En 1960-61, 182 des 1.702 professeurs enseignant dans les sept universités (mise à part l'école polytechnique fédérale) étaient de nationalité étrangère.

En 1961, les hôtels suisses ont enregistré 16.898.871 nuitées d'hôtes étrangers. En d'autres termes, 46.298 hôtes étrangers en moyenne ont dormi chaque nuit dans les hôtels suisses.

Ainsi s'est transmise une tradition qui est devenue une des constantes de notre histoire parce qu'elle est le corollaire des phénomènes qui ont valu à la Suisse moderne une si longue paix intérieure et extérieure. Fédéralisme, polyglotisme, démocratie directe, tolérance religieuse-neutralité, accueil : tout se tient. Ce n'est pas par hasard que la Croix-Rouge est née en Suisse, que la Société des Nations s'y installa, que tant d'organisations internationales européennes ou mondiales y ont leur centrale et l'ONU son siège européen. Ce n'est pas par hasard que de nombreuses conférences internationales se tiennent chez nous et que, chaque année, des multitudes de congressistes viennent de toute part tenir leurs séances dans l'une ou l'autre de nos villes.

Pays des congrès, c'est d'abord à la géographie que la Suisse doit de l'être : nous occupons le centre de l'Europe occidentale. Même à l'époque de l'avion, où 1.000 kilomètres ne font qu'une heure, il n'est pas indifférent, pour les organisateurs d'une rencontre, d'équilibrer la longueur des déplacements imposés à leurs congressistes. C'est aussi en Suisse que se croisent les grandes lignes du réseau ferroviaire européen. Quant aux routes, nos voisins en ont construit d'excellentes qui convergent sur notre territoire. Les nôtres sont moins rapides, mais un vaste programme d'autostrades déjà en cours de réalisation, ne tardera pas à abrégé encore des distances si faibles qu'on met moins de temps chez nous pour aller d'une ville à l'autre que pour traverser maintes capitales étrangères.

Pour les congressistes, cette exigüité du pays est peut-être plus avantageuse encore que sa situation centrale. Où que vous débarquiez, vous êtes vite au lieu de votre congrès. A Zurich et à Genève, où sont nos aéroports intercontinentaux, il ne vous faut pas une demi-heure pour gagner votre hôtel. Dans le même temps, l'avion vous amène à Bâle ou à Berne. De ces quatre villes il n'en est guère d'autre que vous ne puissiez atteindre en une heure de train. Les grandes lignes internationales de chemin de fer

vous conduisent d'ailleurs non seulement à Lausanne, Neuchâtel, Montreux et Lugano, mais à Interlaken, centre des Alpes bernoises, et à Lucerne, au cœur de cette Suisse centrale qui se spécialise de plus en plus dans l'organisation des congrès.

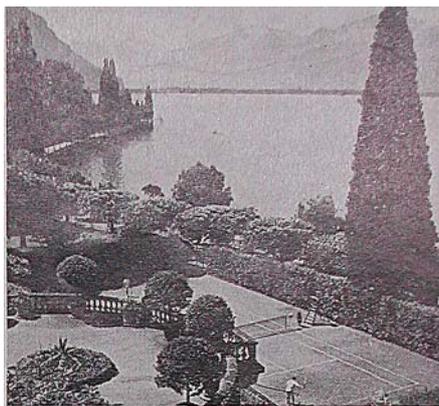
Dès lors commence l'embaras du choix. Une enquête récente montre que 30 localités suisses ont abrité de grands congrès ces dernières années. Sur cette liste figurent naturellement nos sept plus grandes villes, qui ont une université. Trois d'entre elles sont des centres d'affaires, de banque et d'industrie. Ces sept villes ont des musées, des expositions et une activité culturelle intense, mais elles n'en détiennent pas le monopole tant il est vrai que d'autres cités, développées par le tourisme, organisent des manifestations artistiques de plus en plus connues. La présence d'une foire ou d'un salon international, voire d'une organisation mondiale attireront certains congrès, alors que d'autres préfèrent la paix d'une station bâtie au bord d'un lac ou dans une belle région alpestre. La seule chose qu'on chercherait en vain chez nous, c'est une très grande ville. Mais, que l'on jette son dévolu sur une agglomération urbaine ou une station de villégiature, on ne sacrifiera rien puisque l'on a aussi vite fait, dans ce petit pays aux petites cités, de rallier un centre pour s'y divertir le soir que de le quitter pour passer quelques heures au vert.

Quelle que soit la solution choisie, le congressiste se voit partout offrir ce dont il a besoin. D'abord une organisation. Le développement du tourisme helvétique doit beaucoup à la confiance qui naît de la précision. Il y a en Suisse, naturellement, un Office national du tourisme. Il y a partout des offices régionaux ou locaux et chaque ville a même son service des congrès. On pourra donc obtenir aisément les renseignements nécessaires, puis réserver en temps utile les locaux dont on a besoin.

Si l'on fait exception du congrès médical qui a réuni, paraît-il, à Rome du 10 mars 1681 au 8 juin 1682 les médecins de plusieurs pays, on peut considérer que le premier véritable congrès scientifique international fut le congrès des sciences physiques et naturelles réuni à Genève en 1815, à l'initiative du chimiste genevois H. A. Gosse.

Ces locaux surabondent. On trouve des salles de congrès dans les lieux de concerts et de spectacles, les installations permanentes des grandes foires, enfin jusque dans les palais de nos parlements fédéral et cantonaux, dont aucun ne siège en permanence. Il y a même en Suisse des « maisons de congrès ». D'autres sont en construction ou à l'état de projets. Tous ces bâtiments offrent les commodités nécessaires : outre la salle principale, des dégagements, des bureaux et des petites salles de commission. Poste, téléphone, télécopieur, haut-parleurs et traduction simultanée y sont installés en permanence ou peuvent y être disposés sans peine, de même que le matériel nécessaire à la multiplication des documents.

Quant au logement, il ne pose évidemment pas de problème dans un pays qui dispose d'un équipement hôtelier puissant et moderne. A Lucerne s'est récemment tenu un congrès de 10.000 personnes : c'est une capacité que bien des régions de notre pays peuvent offrir, du moins hors des saisons touristiques. Même dans les régions où les hôtels sont moins grands, on



Quai de Montreux et Dents du Midi

loger aisément quelques centaines de congressistes.

Ces commodités matérielles ne sauraient suffire au succès d'un congrès. Il y faut une atmosphère. On respire en Suisse celle du travail équilibré, sans hâte ni agitation, dans un cadre que la technique n'a point encore trop altéré et dont l'homme ne se sent pas aliéné. Quant aux loisirs, on les occupera à la promenade, à des excursions terrestres ou lacustres, à gravir des montagnes où vous transportent le rail et le câble, à visiter de vieilles villes ou d'antiques châteaux. On pratique partout les sports les plus divers. Et, si nos villes n'offrent pas au noctambule les ressources des grandes capitales, elles lui permettent pourtant de ne pas s'ennuyer.

Tel est le faisceau des avantages qui attirent en Suisse les organisateurs de congrès toujours plus nombreux. Situation centrale, courtes distances, organisation facile, commodités matérielles, tranquillité, ressources touristiques... et puis, et peut-être surtout, un climat de sympathie envers l'étranger. C'est là, peut-être, que la tradition hospitalière des temps de crises, renforcée par l'habitude du tourisme, déploie des effets dont le peuple suisse est inconscient mais auxquels le visiteur est sensible. On est accoutumé, chez nous, à parler plusieurs langues, à respecter des convictions et des usages divers, à voir en chacun l'homme avant l'étranger. Sans doute de tels impondérables ne sont-ils pas pour rien dans l'attrait que la Suisse exerce sur les congressistes du monde entier.

Les Réunions internationales

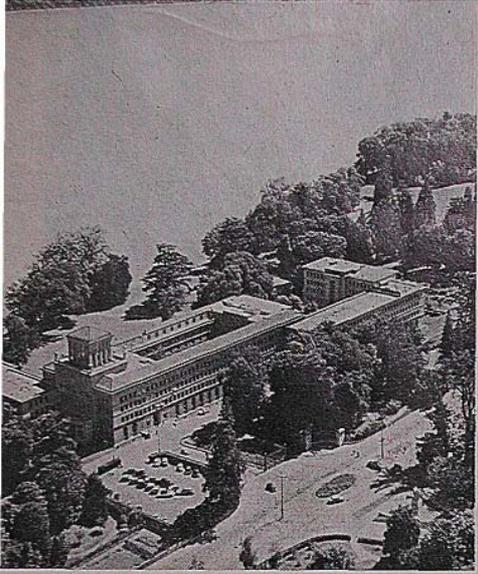
en Suisse

En ne tenant compte que des congrès, conférences, colloques, etc... à l'exclusion des réunions de comités ou commissions, les statistiques annuelles de la répartition géographique des réunions internationales sont dressées par l'Union des Associations Internationales sur la base de son Calendrier des Congrès internationaux et publiées en détails dans la présente revue.

Le tableau comparatif de la répartition géographique de 1951 à 1961, paru dans le numéro de décembre 1962, montre la situation suivante en ce qui concerne la Suisse : 1951 sur 715 réunions 61 soit la 3^e place

1952	996	82	4°
1953	1.086	105	2°
1954	1.094	113	1°
1955	1.125	134	2°
1956	1.118	126	2°
1957	1.127	108	3°
1958	1.432	82	7*
1959	1.414	94	6°
1960	1.899	147	2°
1961	1.845	135	5°

(Statistiques UAI)



La Suisse

et les organisations internationales

par J. BURCKHARDT

Ministre plénipotentiaire

*Chef de la Division des organisations internationales
au Département politique fédéral*

moyen auquel la Suisse doit recourir pour préserver son indépendance et ses libertés.

Jusqu'au début du seizième siècle, les Suisses furent turbulents, prompts à tirer l'épée et à partir en expédition guerrière, non seulement pour défendre leur territoire, mais aussi par esprit de conquête ou pour répondre à des nécessités économiques. Mais ils s'aperçurent bientôt que leurs succès guerriers étaient un facteur de discorde, puis ils se trouvèrent divisés plus profondément encore, au seizième siècle, par l'éclatement de la chrétienté occidentale en diverses confessions.

Au milieu d'une Europe déchirée par des guerres de religion, les Suisses comprirent que, s'ils voulaient rester unis, ils devaient mettre un frein à leur impétuosité et renoncer à prendre parti dans les querelles des grandes puissances. Ils devinrent neutres, et ils le sont restés:

Certes, la Suisse a beaucoup changé, au cours de ces quatre siècles et demi. Les différences de convictions religieuses ont perdu leur virulence. Mais une diversité nouvelle est apparue lorsque plusieurs cantons de langue française et un canton de langue italienne ont été admis dans la famille des Confédérés. Fidèle à sa tradition de respect pour les particularités des communautés humaines même les plus petites, la majorité alémanique, loin de chercher à imposer sa langue, accepta les deux autres comme langues officielles de la Confédération et y vit

La Suisse doit surtout à Genève d'être connue jusque dans les régions les plus reculées du monde comme le berceau de la Croix-Rouge et comme un pays très accueillant pour les organisations internationales, puisqu'elle fut le siège de la Société des Nations et qu'elle est aujourd'hui celui de l'Office européen des Nations Unies, de l'Organisation internationale du travail, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation européenne de recherche nucléaire, de la Banque des règlements internationaux et de diverses autres organisations analogues. Et pourtant, l'on remarque aussitôt après que la Suisse est, somme toute, le seul pays du monde qui estime ne pas être en mesure d'adhérer à l'Organisation des Nations Unies. Pour comprendre cette attitude, il est indispensable d'analyser ses origines historiques et son sens politique.

Chacun sait que la Suisse est un pays neutre. Il y a quatre siècles et demi que la Confédération a adopté la maxime de la neutralité, et, bien que l'application n'en ait pas toujours été aisée, elle n'a cessé d'être regardée comme le

des éléments de richesse culturelle. Toutefois, les cultures européennes étaient, à l'âge des nationalismes, étroitement liées aux rivalités des puissances; la diversité culturelle de la Suisse apportait donc un nouveau motif de prudence dans la politique extérieure. Puis, un changement radical s'est produit sur le plan économique : grâce à la révolution industrielle, qui a ouvert au travail de l'homme d'immenses champs d'action, la Suisse, après s'être libérée de sa pauvreté, est devenue l'un des pays les plus prospères du monde. Mais le sens fondamental de la neutralité n'a pas changé : elle vise avant tout à préserver la cohésion nationale qui a permis à la petite Suisse de conserver son indépendance intacte au milieu de puissants voisins.

La neutralité de la Suisse est donc permanente; elle ne fluctue pas au gré de la situation mondiale; elle n'est pas susceptible de révision en fonction de la nouveauté des problèmes internationaux; elle découle directement de la diversité et des fondements mêmes de l'existence de la Confédération.

Or, la Charte des Nations Unies, si elle était strictement appliquée, ne laisserait aucune place à une neutralité intégrale et perpétuelle : c'est ce qui ressort à l'évidence des articles du chapitre VI de la Charte, qui confèrent au Conseil de sécurité le pouvoir de prendre des décisions obligatoires pour tous les membres en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix ou d'acte d'agression. Tel a été, tel reste l'obstacle principal à l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

Cependant, remarquera-t-on, la Confédération a été membre de la Société des Nations. Mais, précisément, le peuple suisse considère que cette expérience n'a pas été très heureuse. Déjà, la neutralité n'était pas compatible avec le système de sanctions établi par le Pacte. Néanmoins, dans la vague d'espoir qui soulevait l'Europe, après une guerre que l'on voulait regarder comme la dernière, la Suisse jugea qu'elle ne pouvait pas se tenir à l'écart. Le Chef du Département politique fédéral, chargé des relations extérieures du pays, alla jusqu'à déclarer, en 1918 : « Un idéal élevé, capable d'émouvoir les masses, est entré dans le domaine de la politique pratique... Aucun peuple plus que le nôtre ne saurait s'intéresser à la nouvelle organisation de la communauté des nations... L'histoire de la Suisse est, en petit, celle du développement

des relations internationales. Et notre Etat, l'ensemble de notre vie politique, apparaît comme l'avant-coureur de la future Société des Nations ».

Cependant, la Suisse ne pouvait renoncer à sa neutralité. Elle négocia donc les conditions de son admission à la Société des Nations et obtint des puissances une déclaration connue sous le nom de « Déclaration de Londres », qui reconnaissait la situation particulière de la Suisse et l'intérêt général que présente le maintien de sa neutralité. En conséquence, la Suisse fut libérée de l'obligation d'appliquer les sanctions militaires décidées contre un Etat en rupture de pacte. Elle restait néanmoins astreinte aux sanctions économiques.

La Suisse souhaite vivement que l'humanité puisse, un jour, mettre au point un système de sécurité collective auquel tous les peuples, grands et petits, puissent se fier entièrement. Mais, jusqu'à maintenant, l'histoire a montré de façon indubitable que, devant une menace d'agression, un petit pays a toujours tort de ne pas compter, avant tout, sur sa propre volonté de défense. C'est ce qu'a illustré en particulier l'expérience de la Société des Nations en matière de sécurité collective, qui fut loin d'être concluante. C'est pour cette raison qu'en 1938, devant la montée des périls, la Suisse revint à sa neutralité intégrale. Lucide, elle s'appretait à se défendre, si besoin en était. Elle fut heureusement épargnée.

Mais, en 1945, lorsque la grande coalition victorieuse fonda une nouvelle organisation mondiale, le sentiment général à l'égard des neutres était encore moins favorable qu'il ne l'avait été en 1918. Il advint ainsi que la Suisse ne fut pas invitée à participer à la construction de l'ONU. Puis, ne voulant pas renoncer à sa neutralité perpétuelle, elle ne vit pas la possibilité de demander son admission.

Au cours des ans, la Suisse a cependant collaboré à maintes reprises avec les Nations Unies même sur le plan politique et notamment lors de trois grandes actions au service de la paix : en Corée, elle a été appelée à participer, avec quatre autres pays, au contrôle de l'armistice et au rapatriement des prisonniers de guerre; lors de la crise de Suez, elle prit à sa charge le transport de contingents des Nations Unies de Naples en Egypte; au Congo, elle a soutenu et continue à soutenir concrètement les opéra-

Le nombre d'organisations internationales établies en Suisse

En 1906, la Suisse héberge 23 organisations internationales sur les 169 dont le siège est connu et qui sont réparties dans 18 pays; en 1912, 36 sur 437 organisations réparties dans 23 pays; en 1921, 57 sur 321 dans 21 pays; en 1930, 92 sur 524 dans 25 pays; en 1954, 168 sur 1.198 dans 53 pays; en 1960, 198 sur 1.468 dans 90 pays.

En 1962, la Suisse héberge les sièges principaux de 205 des 1.710 organisations internationales décrites dans l'édition 1962-63 de l'Annuaire des Organisations internationales. De plus elle compte 50 sièges secondaires d'organisations internationales.

La Suisse occupe en 1962 la 4^e place après la France (428 sièges principaux et 81 sièges secondaires); la Belgique (258 sièges principaux et 41 sièges secondaires) et le Royaume Uni (222 sièges principaux et 61 sièges secondaires), parmi les pays hébergeant le plus d'organisations internationales. (*Statistiques UAI*)

tions civiles des Nations Unies. Récemment, elle a décidé de participer à l'emprunt de l'ONU pour un montant de 1,9 millions de dollars. Elle l'a fait par esprit de solidarité et dans la conviction que, malgré ses insuffisances, l'Organisation mondiale est devenue un instrument indispensable pour la diplomatie mondiale. Elle a témoigné ainsi que, si elle ne demande pas son admission à l'ONU, ce n'est ni par indifférence, ni par égoïsme. Au contraire, l'expérience a montré, de l'avis du Conseil fédéral, que la Suisse, « peut rendre davantage de services à la cause de la paix et aux Nations Unies elles-mêmes en restant à l'écart et en n'intervenant pas dans les discussions qui se déroulent chaque année à l'Assemblée générale ».

En revanche, la Suisse a collaboré sans réserve et de façon soutenue avec l'Organisation des Nations Unies dans tous les autres domaines de son activité : économique, social, juridique, humanitaire. Sans doute d'autres pays ont-ils fait, à cet égard, autant ou plus qu'elle. Sans doute, lorsqu'il s'agit de soulager les misères du monde, le peuple suisse a-t-il une préférence

pour la Croix-Rouge, qu'il considère un peu comme son enfant. Mais le Conseil fédéral ne méconnaît nullement les services irremplaçables qu'ont rendus et que rendent constamment le Fonds de secours à l'enfance (UNICEF), l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine (UNWRA), le Haut Commissaire pour les réfugiés (HCR), le Programme élargi d'assistance technique (PEAT) et le Fonds spécial. Aussi considère-t-il comme un devoir de solidarité d'apporter à toutes ces entreprises humanitaires un appui tangible, proportionné aux moyens de la Suisse et à la place qu'elle occupe dans la communauté des nations.

D'autre part, la Suisse voue un intérêt particulier à ce que les Nations Unies font pour renforcer l'autorité du droit international. Rien n'est plus conforme à la tradition suisse. Bien avant d'établir au-dessus d'elles un pouvoir central, les petites communautés qui constituent la Confédération avaient compris qu'elles courraient les plus graves dangers, si elles jouaient entre elles le jeu que jouaient les puissances à l'échelle européenne, et que la paix ne pourrait être sauvegardée à l'intérieur de la Confédération que par l'établissement de procédures de règlement pacifique des conflits, telles que l'arbitrage.

Ce respect d'un droit qui protège les faibles et les minorités est resté aujourd'hui l'un des fondements essentiels de la Confédération. On est même allé jusqu'à dire qu'en Suisse les minorités ont davantage de droits que les majorités. Aussi le Conseil fédéral, se fondant sur l'idée que « le respect du droit a toujours été l'espoir et la sauvegarde des faibles », a-t-il soutenu constamment tout effort qui tendait à renforcer le droit des gens et les institutions judiciaires internationales telles que, d'abord, la Cour permanente de Justice Internationale et, plus tard, la Cour Internationale de Justice. Elle a adhéré successivement à ces deux Cours, a reconnu leur juridiction obligatoire et s'est même efforcée de la faire reconnaître par d'autres.

Quant aux institutions spécialisées des Nations Unies, la Suisse les estime très importantes pour le bonheur de l'humanité. Elles sont une manifestation indispensable de l'interdépendance croissante de tous les peuples, et les efforts croissants qu'elles déploient en faveur

des pays en voie de développement constituent une contribution essentielle à l'édification d'une communauté humaine plus harmonieuse.

Dans ce domaine, la Suisse peut manifester librement son vif intérêt pour le monde extérieur. En effet, dans aucun domaine autre que le domaine politique, la Suisse ne saurait songer à mener une vie à part, voire repliée sur elle-même. Sa vie culturelle est une symbiose avec trois grandes cultures européennes. Sa prospérité économique, en l'absence de presque toute ressource naturelle, repose essentiellement sur le commerce extérieur, on pourrait même dire sur l'exportation de son travail. En tant que terre d'accueil et de tourisme, elle offre à ses citoyens de multiples occasions de contacts avec les peuples étrangers. Aussi la Suisse regarde-t-elle généralement avec faveur tout ce qui tend à l'ouverture des frontières, à l'intensification des échanges culturels et commerciaux et au développement de la coopération entre les peuples. C'est pourquoi elle appartient à presque toutes les institutions spécialisées des Nations Unies.

Seuls font exception le Fonds Monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BIRD), la Société financière internationale (SFI) et l'Association internationale de développement (AID). Les objectifs du FMI, qui sont la stabilité des cours des changes et la liberté des paiements internationaux, ne pouvaient certes que nous être agréables, mais les statuts du Fonds contenaient — et contiennent toujours — des dispositions qui gêneraient excessivement un petit pays libéral comme la Suisse, dont la monnaie solide sert de moyen de paiement international. C'est pourquoi l'adhésion au Fonds monétaire ne parut pas possible. Quant aux trois institutions qui lui sont affiliées, elles ne sont ouvertes qu'aux pays membres du Fonds. La Suisse n'a donc pas pu y adhérer non plus. Le Conseil fédéral a néanmoins autorisé la Banque mondiale à émettre plusieurs emprunts sur le marché suisse. La Confédération elle-même lui a accordé des prêts.

Je mentionnerai aussi que, pour l'instant, la Suisse n'est membre du GATT qu'à titre provisoire. L'objectif de cet accord, qui est de libéraliser le commerce mondial, lui est pourtant aussi sympathique que celui du Fonds monétaire. Mais ses règles condamnent tout pro-

tectionnisme, même s'il est limité à un secteur économique et justifié par des raisons de politique générale, comme la protection de l'agriculture suisse. La Suisse espère cependant que le GATT l'accueillera, dès que possible, à titre définitif.

Aucune difficulté semblable n'existait à l'égard des autres institutions spécialisées, dans lesquelles la Suisse s'efforce d'être utile au mieux de ses moyens. L'OIT, l'UNESCO, la FAO, l'OMS et les autres institutions sœurs sont des réalisations de cet esprit de solidarité sans lequel on ne saurait lutter efficacement contre l'exploitation de l'homme par l'homme, l'ignorance, la faim et la maladie. Devant de tels maux, les rivalités politiques devraient s'arrêter. Aussi la Suisse s'efforce-t-elle de contribuer à conserver aux activités de ces organisations un caractère technique, ce qui est sans doute une des manières les plus efficaces de contribuer à leur succès.

De plus, la Suisse est favorable à la complète universalité de ces institutions. Que cela puisse les aider à atteindre leurs objectifs, cela est évident surtout dans le cas de l'OMS, car les maladies ne connaissent pas de frontières. Mais la Suisse est convaincue qu'il n'en va pas différemment, par exemple, de l'OIT, de l'UNESCO et de la FAO. L'esprit de solidarité où elles puisent leur force ne saurait se contenter d'un cadre régional; il ne peut qu'as-

L'affiliation aux organisations internationales.

En 1960, la Suisse faisait partie de 46 organisations intergouvernementales (sur 139 dont les Etats membres étaient connus) et de 750 organisations internationales non-gouvernementales (sur 1.026 dont la nationalité des membres était connue).

Dans l'ordre d'importance des participations nationales aux organisations internationales, la Suisse occupait ainsi la 7^e place (étant présente dans 796 organisations) après la France (976), la Belgique (913), la République Fédérale Allemande (911), les Pays-Bas (909), l'Italie (884) et le Royaume Uni (818).

(Statistiques UAI)

Les éditions internationales

Au point de vue du lieu d'édition des périodiques publiés par les organisations internationales, deux statistiques furent faites respectivement en 1953 et 1959. En 1953, la France vient en tête en ce qui concerne les périodiques des organisations non gouvernementales, avec 183 périodiques, suivie par le Royaume-Uni (158), la Suisse (143), les Etats-Unis (133), la Belgique (98), les Pays-Bas (40), etc. En 1959, pour les ONG l'ordre des pays reste le même. La France publie près de 20 % du nombre total de leurs périodiques, mais elle n'occupe que la 3^e place, après la Suisse et les Etats-Unis, en ce qui concerne les périodiques des organisations intergouvernementales.

(Statistiques UAI)

pirer au monde entier. Aussi la Suisse soutient-elle les efforts qui tendent à atteindre l'universalité dans chacune de ces institutions. Elle manifeste ainsi sa conviction que le souci de l'homme doit y être primordial.

Cependant, la Suisse n'est pas tenue par ses principes à ne participer qu'à des entreprises universelles. Elle voit clairement que certaines tâches ne peuvent être menées à bien que dans un cadre régional et elle se sent parfaitement libre d'y collaborer, si elle y voit son intérêt, pourvu qu'elles ne comportent pas d'engagements politiques. C'est ainsi qu'elle fut l'un des membres fondateurs et aussi l'un des membres les plus zélés de l'OECE, dont elle apprécia vivement l'activité. Elle espère aujourd'hui que l'OCDE fera œuvre aussi utile que l'organisation précédente.

Avec le Conseil de l'Europe, une collaboration se développa dès que la possibilité fut donnée, en 1953, à des experts suisses de participer à ses travaux techniques. Six ans plus tard, la Suisse fut invitée à envoyer à l'Assem-

blée consultative des observateurs parlementaires, ce qu'elle accepta *bien* volontiers en 1960. Enfin, à l'heure où j'écris ces lignes, le Conseil fédéral s'apprête à adresser aux Chambres fédérales un rapport proposant qu'une réponse favorable soit réservée au Conseil de l'Europe s'il exprimait le désir que la Suisse devienne membre de plein droit, ce qui lui donnerait la possibilité de renforcer ses liens de coopération avec l'Europe, sans toutefois contracter d'engagements politiques.

Dans d'importants secteurs de la science également, la collaboration à l'échelle européenne répond aux besoins de l'heure et peut obtenir des résultats hautement réjouissants. C'est ce qu'a montré en particulier le CERN, grâce auquel la recherche atomique en Europe est de nouveau à la pointe du progrès. C'est ce que montrera demain, il faut l'espérer, l'Organisation européenne de recherches spatiales. En cette matière aussi, la Suisse se sent pleinement solidaire de l'Europe, qui ne pourra tenir son rang qu'en unissant ses forces.

Tels sont les principes qui gouvernent la politique de la Suisse à l'égard des organisations intergouvernementales. Si je n'ai rien dit des organisations non gouvernementales, ce n'est certes pas que je les juge négligeables. Mais elles sont si nombreuses et si diverses qu'il est impossible d'en parler en termes généraux, sinon par chiffres. Or, le lecteur trouvera ces chiffres ailleurs dans ce numéro. Il constatera que la Suisse joue dans les organisations non gouvernementales un rôle très important, par rapport à sa taille.

Cette large collaboration au niveau individuel est aussi conforme au génie de la Suisse. Ce pays si jaloux de son indépendance est en même temps largement ouvert sur le monde. Rebelle à la politique de puissance et aux rivalités d'influence, il est toujours prêt à coopérer sur un pied d'égalité et sur une base de confiance mutuelle. Il incarne ainsi l'espoir d'un monde gouverné par le droit et par le seul souci du bonheur des peuples.

DE L'ÉCONOMIE SUISSE

par Olivier LONG

Ministre plénipotentiaire

Délégué aux accords commerciaux

Dans une étude devenue classique sur « Les Conditions de la prospérité helvétique », l'historien et économiste suisse William Rappard écrivait : « Dès l'origine, il semble que les modestes terres des premiers Confédérés ne pouvaient leur assurer même la plus humble subsistance. La dépendance économique de la Suisse du monde extérieur est un phénomène aussi ancien que les premiers pactes qui la virent naître. » Il relevait qu'au treizième siècle déjà deux activités paraissaient bien l'attester. Les muletiers du canton d'Uri assuraient le transit international à travers le col du Gothard. Le service militaire attirait les hommes de la Suisse primitive en Italie, en France et en Allemagne, à la solde de villes du Midi ou de princes étrangers.

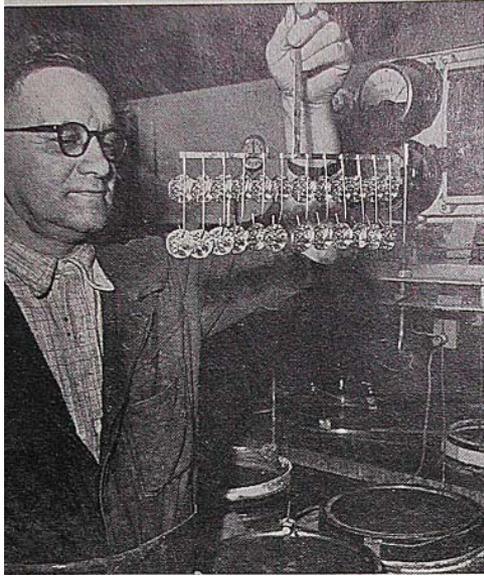
Depuis ces modestes débuts, l'économie suisse s'est progressivement déployée hors de ses frontières et elle affirme maintenant sa présence dans le monde entier jusqu'aux points les plus reculés du globe.

Modernes émules des muletiers uranais, les équipages de Swissair transportent passagers et fret sur tous les continents: Les textiles suisses servent la haute couture à Paris, de même qu'ils approvisionnent les marchés où les fiers Berbères trouvent les broderies dont se parent leurs épouses. Les quarante millions de montres exportées bon an mal an se retrouvent aux poignets des populations les plus diverses de la planète. Des installations de pompage d'origine suisse irriguent les déserts. Les centrales électriques fournissent de l'énergie dans les vallées les plus sauvages de l'Asie et

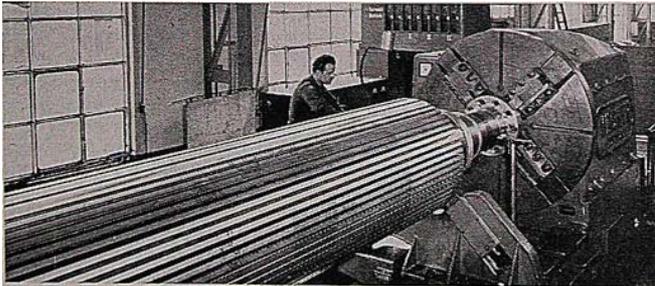
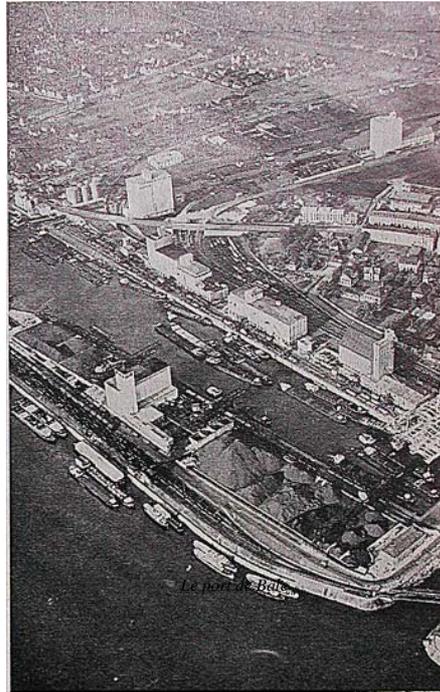
d'autres continents. Aux marchandises s'ajoutent les services des sociétés d'assurance et de réassurance, les investissements et les opérations bancaires et enfin l'activité, dans bien des grands hôtels internationaux, d'une direction ou de personnel suisses. En bref, le voyageur qui ouvre les yeux est amené à constater partout dans le monde la présence de l'économie suisse. Comment la Suisse, partant d'une base géographique et démographique — aussi restreinte, est-elle parvenue à un pareil degré d'expansion hors de ses frontières ?

La politique économique extérieure d'un pays, c'est-à-dire son comportement à l'étranger, est déterminée dans une large mesure par sa morphologie, par sa structure. Or, la Suisse est un pays petit et pauvre. Resserrée entre ses montagnes et ses lacs, sa surface cultivée couvre environ 76 % de sa superficie totale, bien faible proportion comparée par exemple à celle de la France, qui est de 94 %. Elle doit supporter une population de cinq millions et demi d'habitants, soit 131 habitants au km² et 172 habitants au km² productif.

De tous les pays du monde, la Suisse est un de ceux dont la population est la plus dense par rapport aux ressources alimentaires nationales. Lors de la dernière guerre mondiale, l'agriculture suisse, pourtant développée au maximum, ne pouvait nourrir que les trois cinquièmes de la population. Plus grande encore est la pénurie de matières premières. A part la houille blanche, source d'énergie qui d'ici quinze ans sera presque totalement exploitée, la Suisse ne possède ni charbon, ni pétrole, ni



Le nickelage des montres dans une fabrique du Jura



Rotor d'un turboalternateur

minerais. Avec son seul marché intérieur, la Suisse ne pourrait entretenir que la moitié de sa population. Aussi, comme au treizième siècle déjà, ses habitants doivent-ils toujours chercher à l'étranger leur subsistance.

Un petit pays, sans ressources naturelles ni matières premières, situé au centre de l'Europe, donc sans accès à la mer, ne peut vivre et se développer qu'à condition de commercer librement avec le monde entier. Le marché intérieur est si réduit, l'industrie est à tel point spécialisée que la prospérité de la Suisse dépend entièrement de son commerce extérieur et, par conséquent, de la liberté des échanges. Rien d'étonnant dans ces conditions que le marché de la Suisse soit le monde.

Le bilan de la lutte incessante de la population suisse pour sa survie et son développement se solde maintenant par un revenu national de plus de 30 milliards de francs suisses et par une somme d'échanges de marchandises de plus de 20 milliards, auxquels s'ajoutent des transactions « invisibles » très considérables. Le tourisme apporte environ un milliard de francs par an, les revenus des capitaux investis à l'étranger 700 millions, avec encore 150 millions au titre des assurances et des réassurances qui, pour ces dernières, perçoivent 90 % de leurs primes à l'étranger.

Nous voici loin de l'époque — et elle dura plusieurs siècles — pendant laquelle le service militaire à l'étranger fournissait un débouché indispensable à une main-d'œuvre pléthorique, en même temps qu'une source de revenus étrangers très nécessaires. Mais parallèlement se développait peu à peu une industrie, textile d'abord, qui allait permettre d'occuper sur place les bras disponibles et, vu l'insuffisance du marché indigène, donner rapidement lieu à un fort courant d'exportations.

Et maintenant, ce processus s'est développé au point que plus de six cent mille étrangers sont occupés dans l'économie suisse. En outre, la valeur des exportations, calculée par habitant, plaçait, l'an dernier encore, la Suisse au troisième rang dans le monde, précédée de peu par l'Union belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas et laissant loin derrière elle la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis.

La structure des échanges de la Suisse est aussi caractéristique de la nature de son éco-

nomie. Alors que la Suisse importe en valeur à peu près autant de matières premières et de denrées alimentaires que de produits fabriqués, elle exporte neuf fois plus de ceux-ci que des deux premières catégories de marchandises, soit en 1960 7,2 milliards de francs de produits fabriqués et même pas un milliard de denrées alimentaires et de matières premières.

En volume, les importations de la Suisse sont dix fois plus importantes que les exportations. Quant à la valeur, en revanche, la proportion est inverse : le prix moyen par tonne des exportations suisses atteignait en 1961 près de 6.500 francs, alors que le chiffre correspondant pour les importations était inférieur à 700 francs.

Ces chiffres montrent mieux que de longs développements comment la Suisse, malgré l'exiguïté et la pauvreté de son territoire ou plutôt à cause d'elles, devient toujours plus une vaste usine de transformation. Les matières premières importées y sont travaillées par une main-d'œuvre qualifiée et repartent pour la plupart à l'étranger sous forme de produits finis, à tel point que pour les grandes industries de la chimie, de l'horlogerie et des machines notamment, les exportations représentent plus de 90 % de leur production totale. En fait, la Suisse exporte 25 % de son produit national et, si l'on tient compte des « services », la proportion est d'un tiers. Où vont ces exportations ?

L'an dernier, l'Europe, au sens géographique du terme, absorbait 66 % des marchandises vendues par la Suisse à l'étranger. Beaucoup moins cependant qu'au début de notre siècle lorsque la proportion était de 75 %, mais beaucoup plus qu'en 1945 alors que la part de l'Europe était réduite à 40 %, conséquence naturelle et inévitable de la deuxième guerre mon-

Lors du recensement du 1^{er} décembre 1960, il y avait en Suisse plus d'un étranger pour neuf ressortissants suisses (582.000 contre 4.846.300). La proportion est beaucoup plus élevée encore si l'on ne tient compte que de la population active. Il a été estimé qu'en été 1962, les travailleurs étrangers en Suisse étaient au nombre de 640.000, soit un pour quatre Suisses.

Le produit national net de la Suisse a quadruplé en 23 ans (1938-1961), passant de 8.870 milliards en 1938 à 17.980 milliards en 1961. Au cours de la même période la population du pays s'est accrue d'environ 1.300.000 personnes (de 4.200.000 à 5.500.000 environ). Le revenu personnel disponible en 1960 a été de 4.599 francs par habitant. En termes réels, l'augmentation est de 45,4 % par rapport à 1938. Toutefois, la presque totalité de cette augmentation a été obtenue depuis 1949.

diale. Un phénomène analogue, mais de moindre ampleur, s'était produit lors de la guerre précédente.

Ces variations de la part de l'Europe dans l'exportation de la Suisse montrent que le Vieux Continent constitue pour notre pays un marché essentiel certes, mais sujet à des éclipses, partielles tout au moins. D'autre part, ces chiffres témoignent de la remarquable faculté d'adaptation de l'économie suisse. Elle sait se plier à des circonstances toujours changeantes et trouve son chemin dans le monde lorsque les marchés voisins — et par conséquent plus faciles à travailler — lui sont moins accueillants. Aussi, loin de se limiter à un groupement économique ou à un continent, le commerce extérieur de la Suisse s'effectue-t-il à l'échelle mondiale. C'est ainsi qu'en 1961, les exportations suisses à destination de pays extra-européens étaient, calculées par habitant, les plus élevées du monde après celles du Royaume-Uni et représentaient 34 % des exportations suisses totales.

Quant aux produits suisses vendus dans le reste du monde, le continent nord-américain en absorbait, l'an dernier, pour près d'un milliard de francs, soit 11 %. c'est-à-dire une proportion plus grande qu'avant-guerre, et ceci bien que des entreprises helvétiques de plus en plus nombreuses y aient installé des filiales afin d'éviter des droits de douane souvent très élevés. Pendant la première guerre mondiale, les Etats-Unis d'Amérique avaient fourni à la Suisse le blé qui lui faisait cruellement défaut. Ils lui ont apporté de précieuses compensations pendant la deuxième guerre. Ce marché est

dans une certaine mesure, un refuge pour la Suisse lors des éclipses européennes. Ainsi, en 1945, alors que l'Europe occidentale n'avait pris que 35 % de l'exportation suisse, la part de l'Amérique du Nord atteignait le montant spectaculaire de 28 %.

Quant aux pays moins développés et en voie de développement des autres continents, Afrique, Amérique latine, Asie et Australie, ils ont absorbé, l'an dernier, 23 % de l'exportation suisse. Ce sont les marchés de l'avenir par excellence, à condition qu'ils aient la possibilité de se développer.

Pour clore ces remarques sur la répartition dans le monde du commerce extérieur de la Suisse, quelques chiffres indices sont révélateurs. Par rapport à une base 100 en 1938, les exportations totales suisses étaient arrivées, en 1961, à l'indice 670. Seules, les exportations vers l'Europe étaient inférieures à la moyenne avec un indice 613. Les ventes en Amérique du Nord atteignaient l'indice 914 et les exportations vers le reste du monde, c'est-à-dire essentiellement vers les pays en voie de développement, étaient à l'indice 774.

Cette incursion un peu fastidieuse dans le domaine des chiffres est cependant nécessaire pour faire mieux saisir la position de l'économie suisse dans le monde. Démunie de matières premières, la Suisse doit vendre pour avoir les moyens de se les procurer et, si possible, vendre des produits dans lesquels est incorporée la plus grande proportion de travail par rapport à la matière utilisée, de façon à valoriser l'exportation au maximum. Mais les produits qui contiennent beaucoup de travail sont très élaborés et de haute qualité. Or, de tels produits ne peuvent s'écouler que sur un vaste marché où se rencontrent les besoins particuliers auxquels ils répondent.

Spécialiste du « sur mesure », l'industrie suisse doit rechercher ses clients dans le monde entier, le marché intérieur et, dans la plupart des cas, le marché européen étant trop restreints pour absorber sa production.

Par la force des choses, la Suisse a été amenée, depuis longtemps déjà, à pratiquer une division du travail à l'échelle mondiale. Elle a renoncé à développer la fabrication de produits de base, comme l'acier par exemple, et même de produits semi-finis, pour se consacrer

essentiellement aux industries d'un haut degré de transformation. En outre, n'étant pas faite pour la fabrication en grande série, elle a cherché à conserver, même après la deuxième révolution industrielle, la souplesse de l'artisanat, de façon à pouvoir répondre dans le monde entier aux exigences les plus différenciées.

Cette particularité permet à la Suisse d'apporter une contribution efficace aux pays en voie de développement en leur fournissant des biens d'équipement adaptés à leurs conditions particulières et en leur achetant en échange des matières premières et des produits alimentaires. Il s'est ainsi établi entre la Suisse et ces pays des relations actives, profitables pour les partenaires en présence et surtout exemptes de toute arrière-pensée politique.

En outre, aux échanges des marchandises s'ajoute une coopération technique sans cesse plus recherchée en Suisse par les pays nouveaux. Pauvres pour la plupart, ils sont très intéressés par l'histoire, l'expérience et les méthodes d'un pays pauvre aussi, qui a surmonté les obstacles dressés par la nature pour atteindre une prospérité au moins égale à celle des plus grands et des plus richement dotés.

La structure des échanges de la Suisse montre aussi que son commerce extérieur est déjà intégré à l'échelle mondiale. Opposée par nécessité autant que par goût à toute forme d'autarcie, la Suisse s'est toujours faite le champion du libéralisme tant à l'intérieur que dans les échanges internationaux. Dans ses relations avec l'extérieur, elle obéit à deux préoccupations majeures, d'une part acquérir aux meilleures conditions possibles sur le marché mondial les produits dont elle a besoin, notamment les matières premières et les semi-finis; d'autre part, exporter ses propres marchandises avec le minimum d'entraves, que celles-ci soient douanières, contingentaires ou monétaires.

Ces deux préoccupations expliquent pourquoi la Suisse maintient ses droits de douane à un niveau très bas, de façon à ne pas surcharger indûment le prix des produits importés et, par voie de conséquence, à ne pas augmenter ses coûts de production. Elles expliquent aussi pourquoi la Suisse défend les principes d'un commerce international libre, multilatéral et non discriminatoire.

Sur le plan interne, le libéralisme économique de la Suisse se manifeste par la volonté des pouvoirs publics d'intervenir le moins possible dans le jeu du marché et de la concurrence. N'étant pas abritées par des barrières protectionnistes, les industries suisses doivent faire face à la concurrence étrangère aussi bien dans leur pays que sur les marchés extérieurs. Il en résulte pour elles un climat stimulant qui les oblige à se maintenir sans cesse à la pointe de la qualité, ainsi qu'à s'adapter aux circonstances et aux techniques nouvelles, comme le font, par exemple, l'industrie horlogère en ce qui concerne l'électronique, et celle des machines avec l'énergie nucléaire.

Pour être tellement tributaire de l'étranger, l'économie suisse est vulnérable et particulièrement sensible aux influences extérieures. Cette sensibilité est d'autant plus grande qu'une proportion importante des exportations suisses consiste en produits considérés comme « non essentiels », tels que les montres par exemple. Bien loin d'avoir un caractère acquis, le bien-être dont bénéficie la Suisse, du fait qu'il ne repose sur aucune richesse naturelle, réclame un effort constant : effort de production d'abord, effort pour écouler cette production sur les marchés du monde ensuite, faute de quoi l'économie du pays serait rapidement asphyxiée.

A la lumière de ces impératifs, la position de la Suisse en matière d'intégration européenne s'explique et se justifie à la fois. Les échanges spirituels et intellectuels entre la Suisse et les autres pays de l'Europe se doublent de relations économiques très étroites. C'est la raison pour laquelle la Suisse a demandé son association à la Communauté économique européenne. N'est-il pas naturel qu'un pays, dont les échanges avec les Six atteignent 60 % au titre des importations et 40 % pour les exportations, participe à un marché euro-
(Suite à la page 57)

En 1961, les importations effectuées par la Suisse ont représenté le 30,89 % du produit national net et les exportations en ont atteint le 23,4 %. La balance des revenus s'est soldée par un déficit estimé au 2,42 % du produit national net.

Schweizerische

an Entwicklungsländer

von Dr. Hans KELLER

Delegierter des Bundesrates für technische Zusammenarbeit

Die Schweiz blickt auf eine lange humanitäre Tradition zurück. Wiege des Roten Kreuzes, hat sie es sich zur Aufgabe gemacht, überall dort und immer dann zu helfen, wenn Menschen unverschuldet in Not geraten. Dabei reichen sich staatliche und private Hilfstätigkeit kraftvoll die Hand. Diese caritativen Hilfeleistungen sind auch heute noch ein ernstes Anliegen von Staat und Bevölkerung. Aber die Welt hat sich geweitet, ferne Länder und Völker rücken uns näher, der riesige Wohlstandsunterschied wird offenbar — und damit sind wir uns nicht nur der unermesslichen Grosse der Aufgabe bewusst geworden, sondern wir haben auch erkannt, dass caritative Hilfe nicht genügt, dass der Auftrag umfassender zu formulieren ist — dass wir Entwicklungshilfe im eigentlichen Sinne leisten müssen.

In der Tat, Entwicklungshilfe ist in der Nachkriegszeit zum eigentlichen Ausdruck unserer internationalen Solidarität geworden. Es ist wahr, die Umstellung ging langsam vor sich, die staatlichen Leistungen wurden nur allmählich erhöht. Demgegenüber bedeutete Entwicklungshilfe für die private Wirtschaft an sich nichts Neues. Seit Jahrzehnten schon flössen schweizerische Kapitalien nach Entwicklungsländern und wurden dort produktiv eingesetzt, errichteten schweizerische Unternehmungen Fabriken und vermehrten dadurch nicht nur die Arbeitsmöglichkeiten, sondern vermittelten den Einheimischen den für den Aufbau einer modernen Wirtschaft unerlässlichen « know how ».

Heute steht die Schweiz an vorderer Stelle unter den hilfeleistenden Nationen. Auf der

Grundlage der OECD-Statistik beläuft sich unsere Hilfe im gesamten auf 1,73 % des Brutto-sozialprodukts im Jahre 1960 und auf 1,75 % im Jahre 1961 (verglichen mit einem Durchschnitt von 0,8 % für die wichtigsten Geberländer). Wesentlichen Anteil an diesem Ergebnis hat der privatwirtschaftliche Sektor, doch auch die staatlichen Leistungen in Form von Beiträgen an internationale Organisationen, von langfristigen Krediten und Zuschüssen sind in ständigem Anstieg. Die Schweiz als neutraler Staat ist bekanntlich nicht Mitglied der UNO; einige Bestimmungen der Charta sind mit dem Neutralitätsstatut nicht vereinbar. Aber sie arbeitet bei den meisten Spezialorganisationen der UNO personell und finanziell tatkräftig mit und bezeugt auf diese Weise ihr Interesse an der Weltorganisation und ihren Zielen, nicht zuletzt auf dem Gebiet der Entwicklungshilfe. Auch wenn unter der Aegide des GATT, der OECD und anderer multilateraler Gremien Entwicklungsprobleme erörtert werden, nimmt die Schweiz aktiven Anteil und versucht, an deren Lösung im Rahmen ihrer Möglichkeiten einen Beitrag zu leisten.

Wirtschafts- und Finanzhilfe

Ein bedeutsamer Beitrag an den ökonomischen Aufbau der Entwicklungsländer wird von der schweizerischen privaten Wirtschaft ohne Hilfe der Staates geleistet durch ihre Investitionen in diesen Gebieten, die heute schätzungsweise einen Wert von über 1800 Mio Fr. haben. Jahr für Jahr nimmt der Umfang dieser Zusammenarbeit, die natürlich einen kommerziellen

Hintergrund hat, erheblich zu. Betragen die Neuinvestitionen im Jahre 1960 rund 200 Mio Fr., können sie für das vergangene Jahr mit 215 Mio F. veranschlagt werden.

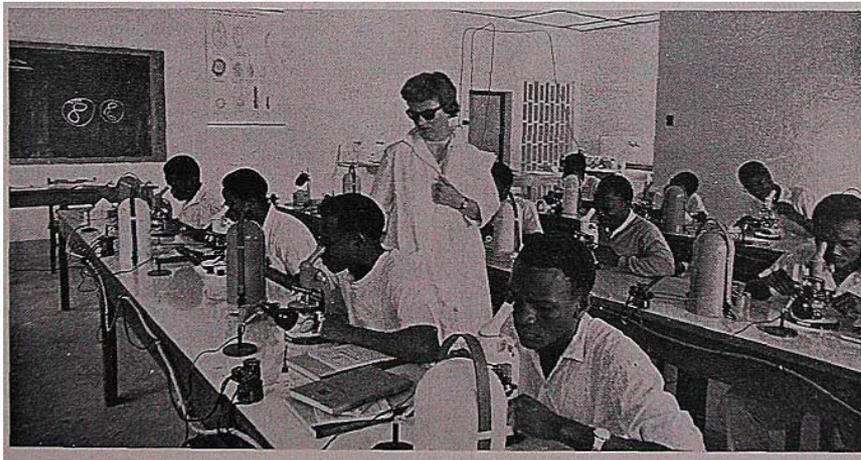
Zahlreiche Exportlieferungen — namentlich von Investitionsgütern — nach Entwicklungsländern sind angesichts der langen Zahlungsfristen nur realisierbar, wenn der Staat einen Teil des politischen Risikos auf seine Schultern nimmt. Nach konstanter Praxis der Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung handelt es sich hierbei mit Recht um eine wichtige Komponente der Wirtschaftshilfe an die Entwicklungsländer. Ende 1961 betragen die staatlichen Garantieverpflichtungen aus privatwirtschaftlichen Exportkrediten zugunsten von Entwicklungsländern insgesamt rund 700 Mio Fr. Dies bedeutet eine Zunahme des Garantiebetrages im Laufe eines einzigen Jahres um rund 170 Mio Fr.

Verschiedene Abkommen, die in den Jahren 1960/61 auf Regierungsebene abgeschlossen wurden, ermöglichten eine längerfristige Finanzierung von Bezügen schweizerischer Investitionsgüter, indem Transferkredite schweizerischer Banken in die Garantie des Staates eingeschlossen wurden. Solche Abkommen wurden mit Indien und Chile über Beträge von 110

Mio F. resp. 20 Mio Fr. abgeschlossen. Weitere Vereinbarungen auf gleicher Basis mit anderen Entwicklungsländern sind in Vorbereitung.

Eine weitere wesentliche Leistung zugunsten der Entwicklungsländer erbringt die Schweiz dadurch, dass beträchtliche Mittel der Weltbank zur Verfügung gestellt werden. Seit 1947 sind diesem Institut rund 720 (netto 620) Mio Fr., die in Form von öffentlichen Anleihen aufgebracht wurden, überwiesen worden. Dazu kommen Darlehen der schweizerischen Regierung in der Höhe von 300 Mio Fr. (netto 233 Mio Fr.).

Im Jahre 1961 sind sodann im Rahmen von multilateralen Kreditaktionen von der schweizerischen Regierung ein Kredit von 22 Mio an Jugoslawien und von Grossbanken mit teilweiser Staatsgarantie ein Kredit von rund 50 Mio Fr. an Brasilien gewährt worden. Weitere 60 Mio Fr. sind im vergangenen Jahr auf dem Wege öffentlicher Anleihen und von Bankenkrediten nach Entwicklungsländern (Südamerika) gegangen. Tatsächlich dürfte das Total der Kredite an Entwicklungsgebiete bedeutend höher sein, da von der Statistik nur die 10 Mio Fr. übersteigenden Bankenkredite erfasst werden; zudem fehlen jegliche Angaben über schweizerische Portefeuille-Investitionen und die Kredite der in unserem Land stark verbreiteten international tätigen Finanzholdings.



Technische Zusammenarbeit

Die technische Zusammenarbeit der Schweiz befindet sich in einer eigentlichen Aufbauphase. Wohl wurden seit Jahren Stipendien gewährt und Experten nach Entwicklungsländern entsandt, aber der Umfang dieser Aktionen war eher bescheiden. Erst die neue gesetzliche Grundlage von 1961, durch die Mittel in Höhe von 60 Mio Fr. für ca. 3 Jahre zur Verfügung gestellt wurden, Hess einen systematischen Ausbau der Leistungen zu. Die Beiträge an die technische Hilfe der UNO (Erweitertes Programm und Sonderfonds) wurden von 4 auf 8 Mio Fr. verdoppelt, und die bilaterale Hilfe von Land zu Land, die 1961 lediglich 1,5 Mio Fr. ausmachte, ist in diesem Jahr starkem Anstieg. Dazu kommen noch Beiträge an die Spezialorganisationen der UNO, die sich vorwiegend oder teilweise mit technischer Hilfe befassen und die sich im laufenden Jahr auf rund 4,5 Mio Fr. beziffern.

Unter den konkreten Aktionen ist in erster Linie die Gewährung von *Stipendien* für die berufliche Weiterbildung zu erwähnen. Während im letzten Jahr rund 290 bilaterale Stipendiaten aufgenommen worden sind (wovon 90 für Hochschulstudien), beläuft sich die Zahl per 31. Juli 1962 bereits auf rund 230. Weitere 70 wurden durch die UNO finanziert. Für Hochschulstudien von Ausländern, namentlich aus Entwicklungsländern, ist ein fünfjähriger Sonderkredit ausgesetzt worden, der es erlaubt, auf das Wintersemester 1962/63 weitere 60 Universitätsstipendiaten aufzunehmen.

Im übrigen wird die Stipendienpolitik immer mehr auf die Durchführung von ad hoc Ausbildungskursen ausgerichtet. Dabei wird auf eine sinnvolle Verbindung von Theorie und praktischem Stage besonderes Gewicht gelegt. In der Periode 1961/62 wurden Kurse organisiert für Werkmeister verschiedener Branchen, Müllereifachleute, Bauzeichner, Schulinspektoren, medizinische Labortechniker, unteres Hotelpersonal, und in Geodäsie. Weitere Kurse für PTT-Personal, für Bankangestellte und Hotelkader sind in Vorbereitung. Um eine möglichst grosse Breitenwirkung im Entwicklungsland zu erzielen, werden überdies spezielle Kurse für Lehrpersonal durchgeführt, so in der allgemeinen Mechanik für Gewerbeschullehrer und in der Unterrichtstechnik für landwirtschaftliche

Lehrkräfte, die alsdann ihrerseits im Heimatland Landwirtschaftslehrer ausbilden.

Die Beratung der Regierungen in den Entwicklungsländern durch *Experten* ist bekanntlich eine wichtige Aufgabe im Rahmen der Entwicklungshilfe. Rund 100 schweizerische Experten der verschiedensten Fachgebiete sind laufend in Mission, sei es auf Grund bilateraler Vereinbarungen, sei es auf Ersuchen der UNO. Dazu kommen noch die von der UNO direkt engagierten Spezialisten. Allein im Kongo waren in den vergangenen zwei Jahren weit über 200 schweizerische Fachleute für die UNO tätig, so dass die Schweiz proportional zur Bevölkerung dort das grösste Kontingent stellt.

Die Tendenz der schweizerischen technischen Hilfe geht dahin, künftig auch *kombinierte Projekte* von grösserem Umfang in einzelnen Entwicklungsländern in Angriff zu nehmen. Im letzten Jahr ist ein erster Schritt in dieser Richtung getan worden. Es handelt sich vorerst um die Verwirklichung von landwirtschaftlichen Siedlungsprojekten (Indien, Peru), wobei die Verbesserung der Agrarstruktur und -technik und der Aufbau ergänzender Produktionsweige im Vordergrund stehen.

Typisch für die schweizerischen Verhältnisse auf dem Gebiet der technischen Hilfe ist die grosse Zahl von *privaten Hilfsorganisationen* und deren Verankerung in der Bevölkerung und in der Wirtschaft. Neben den christlichen Missionen und kirchlichen Hilfswerken ist eine Reihe von privaten Institutionen in den verschiedensten Entwicklungsbereichen tätig, wie Schul- und Erziehungswesen, Berufsbildung, Landwirtschaft usw. Zum Teil verwirklichen sie auch umfangreiche kombinierte Projekte. Die jährlichen Ausgaben aller dieser Stellen dürften sich auf gegen 20 Mio Fr. belaufen.

Die Regierung fördert diese privaten Aktionen, indem die Realisierung konkreter Projekte bei Bedarf durch wesentliche Beiträge unterstützt wird. Diese Mitfinanzierung gilt als eine der wichtigsten Aufgaben im Rahmen der staatlichen Politik technische Assistenz. Daneben werden auch an Forschungs- und höhere Lehranstalten in der Schweiz, soweit sie in hervorragender Weise im Dienste der Entwicklungshilfe tätig sind, namhafte Beiträge à fonds perdu ausgeschüttet.

<i>Studierende aus Entwicklungsländern an schweizerischen Universitäten</i>	
Total der Studierenden	21.249
davon Schweizer	14.177
Ausländer	7.072
aus Entwicklungsländern	1.888
33 % aller Studierenden sind Ausländer.	
9 % (an der Universität Genf 20 %) aller studierenden stammen aus Entwicklungsländern.	
Herkunft der Studierenden aus Entwicklungsländern :	
Afrika	22 %
Asien	42 %

Lateinamerika	10 %
Europa	26 %

Slogans unter dem Strich :

Die Schweiz ist nicht Mitglied der Weltbank — aber per capita hat sie der Bank zugunsten der Entwicklungsländer mehr Mittel zur Verfügung gestellt als irgendein anderes Land.

Seit Ausbruch der Wirren im Kongo hat die Schweiz, im Verhältnis zu ihrer Bevölkerungszahl, der UNO für dieses Land am meisten Experten zur Verfügung gestellt.

Im Durchschnitt der Jahre 1960 und 1961 beträgt die private und staatliche Entwicklungshilfe der Schweiz 1,75 % des Bruttosozialprodukts.

AIDE SUISSE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

par le D^r Hans KELLER,

Délégué du Conseil Fédéral à la Coopération technique.

R E S U M E .

Héritière d'une longue tradition humanitaire et berceau de la Croix-Rouge, la Suisse n'a cessé d'étendre son action caritative sur le double plan privé et public. Depuis la dernière guerre, en particulier, elle a été amenée à redéfinir cette activité et à l'organiser toujours davantage en fonction des besoins des pays en voie de développement.

Pour les pouvoirs publics, le point de départ de cette évolution se situe au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Toutefois, le secteur privé était déjà très actif dans ce domaine depuis plusieurs dizaines d'années. Mais cette évolution est devenue, pour la Confédération, après la guerre, l'expression d'un principe de solidarité qui la lie au reste du monde.

Aujourd'hui la Suisse vient en tête des Etats accordant une aide aux pays en voie de développement : cotisations et prestations diverses à de nombreux organismes internationaux, de même qu'aux organisations spécialisées de l'ONU dans la mesure où le lui permet son statut de neutralité permanente, et à d'autres encore (OECD, GATT, etc...).

Cette aide revêt des formes diverses. Il y a d'abord, et en dehors de toute intervention étatique, le rôle important que jouent les investissements effectués sous l'égide de l'aide économique et financière privée.

Toutefois, de nombreuses exportations exigent, en raison des paiements à long terme auxquels elles sont liées, un appui officiel. Celui-ci, en continue augmentation, se présente lui-même sous des aspects divers : garantie de l'Etat, accords internationaux, avance de fonds importants sur le plan multilatéral, souscription à des emprunts publics et privés, etc...

Quant à la coopération proprement dite, elle est en pleine organisation. Les formes qu'elle prend sont également les plus diverses : départ d'experts pour les pays en voie de développement, participation à l'aide technique de l'ONU et de ses organismes spécialisés, accueil de boursiers universitaires, techniques et artisanaux,

cours théoriques et pratiques de formation professionnelle avec stages (mécanique, meunerie, construction, inspection scolaire, assistants en médecine et laborantins, hôtellerie, géodésie, PTT, banque, personnel enseignant de toutes catégories, agriculture y compris), envoi d'experts pour conseiller les jeunes gouvernements, que ce soit sur le plan bilatéral ou dans le cadre de l'ONU où le contingent suisse, proportionnellement, est le plus important aujourd'hui et, enfin, pratique d'une politique toujours plus large d'aide technique dans les pays intéressés eux-mêmes avec installation, par exemple, d'entreprises agricoles pour améliorer et accroître la production sur place.

Ce qui caractérise l'aide suisse aux pays en voie de développement, c'est le grand nombre d'organismes privés qui en assument la charge, montrant du même coup combien cette activité est profondément enracinée dans la population elle-même et dans l'économie privée.

L'Etat, quant à lui, encourage cette action privée en lui accordant son appui officiel et concret.

Voici, à titre d'exemple, dans le domaine des études et de la formation professionnelle, quelques données de fait sur l'aide suisse à ces pays :

Sur un total de 21,249 étudiants dans les universités, on dénombre 14.177 Suisses d'une part et, de l'autre, 7.012 étrangers, plus 1.888 provenant de pays en voie de développement. Les étudiants étrangers constituent ainsi les 33 % de l'ensemble et les étudiants provenant des pays en voie de développement les 9 % (20 % à l'Université de Genève). Ces derniers se répartissent comme suit : Afrique (22%), Asie (42%), Amérique latine (10%), Europe (26%).

Si la Suisse n'est pas membre de la Banque mondiale de reconstruction et de développement, elle a cependant fourni à celle-ci, per capita, la plus forte contribution d'entre tous les pays. En 1960 et 1961, son aide privée et gouvernementale a atteint une moyenne de 1,75 % de son produit social brut.

Un peuple armé et voué à la Paix

par Pierre de SALIS

Ancien Ministre de Suisse à Paris

On ne saurait faire grief à aucun Etat de poursuivre, dans ses relations avec l'étranger, la politique qui lui semble le plus propre à maintenir son indépendance et son autorité morale. Si la Suisse reste fidèle à la neutralité comme principe de politique étrangère, c'est parce qu'elle est fondée sur une expérience plusieurs fois séculaire qui s'est avérée utile et adaptée aux fins pacifiques que nous poursuivons.

Ce n'est pas que les cantons associés qui constituaient notre pays n'aient pas eu, eux aussi, au cours de leur histoire, des velléités de pratiquer une politique de conquête et de prestige. Mais l'an 1515, qui apporta aux troupes confédérées une sanglante défaite à Marignan, au sud de Milan, marqua la fin de cette politique de grandeur militaire. Les siècles qui suivirent, non moins fertiles en luttes intestines et en guerres entre puissances européennes, furent marqués par une tendance très nette des Suisses à rester en dehors de la mêlée, en conservant, souvent non sans peine, une attitude de neutralité entre les parties belligérantes.

Les puissances européennes surent apprécier cette attitude, puisqu'elles confirmèrent à l'article 86 de l'acte final du Congrès de Vienne la déclaration faite le 20 mars 1815, aux termes de laquelle les puissances signataires reconnaissaient formellement la neutralité perpétuelle de la Suisse et estimaient qu'elle, ainsi que l'inviolabilité de la Suisse et son indépendance de toute influence étrangère, étaient dans les vrais intérêts de l'Europe tout entière.

Les traités de paix qui ont mis fin à la première guerre mondiale (1914-1918) et notamment l'article 435 du Traité de Versailles, ont reconnu les garanties stipulées en faveur de la

Suisse par le Congrès de Vienne. Il y est dit expressément qu'elles constituaient des engagements internationaux pour le maintien de la *paix*.

Mon propos n'est pas de faire ici l'histoire de la notion de la neutralité suisse, mais il m'a semblé nécessaire de souligner, en quelques mots, combien elle est fondée sur une longue suite de précédents et rappeler que sa valeur comme élément de paix a été formellement reconnue par les grandes puissances. Que cette notion soit profondément ancrée dans le peuple suisse n'a donc rien d'extraordinaire. Elle est tellement entrée dans nos conceptions qu'il serait très difficile de convaincre nos compatriotes que dans les circonstances d'aujourd'hui elle pourrait avoir perdu sa raison d'être. La conviction qu'il ne convient pas à la Suisse de se mêler des affaires d'autrui est très profonde chez nous, et l'on rappelle volontiers les conseils de l'ermite Nicolas de Flue qui, à la fin du quinzième siècle, avait mis les Confédérés en garde contre la tentation de se mêler des querelles des autres. Ce sage enseignement pour un petit pays n'a pas perdu sa valeur au cours des siècles et notre peuple y reste toujours très attaché.

D'ailleurs, on peut très légitimement se demander comment un pays composé de plusieurs groupes ethniques et linguistiques que seuls des liens fédéralistes et une longue histoire commune maintiennent ensemble se comporterait dans une communauté d'Etats plus vaste. La fédération nationale, plus ancienne ne risquerait-elle pas de devenir un jour, caduque? On peut donc concevoir que le problème touche au maintien de notre existence même en tant qu'Etat indépendant.



Mais laissons là ces conjectures pour revenir à la politique présente de la Suisse. A notre avis, il y a lieu de discerner deux objectifs essentiels vers lesquels doit tendre, aujourd'hui, la politique étrangère de notre pays : le maintien de notre indépendance, et partant de notre neutralité, par tous les moyens possibles, et sa mise à profit pour servir dans la plus large mesure l'humanité et la cause de la paix.

Pour être valable et pour inspirer aux Etats étrangers toute la confiance qui est la condition de son succès, la neutralité *permanente* de la Suisse doit offrir, à vues humaines toutes garanties d'une défense efficace contre les attaques qui pourraient être dirigées contre elle. Les obligations militaires péremptoires qui en découlent imposent à notre pays des charges très lourdes.

La Suisse, ne possédant guère de richesses naturelles à l'exception des cours d'eau dont l'exploitation systématique est de date récente, s'est trouvée au cours des siècles dans l'impossibilité de nourrir tous ses ressortissants. Bon nombre d'entre eux ont dû s'expatrier ou ont choisi l'enrôlement dans les armées étrangères,

métier typiquement suisse qui a joué un très grand rôle dans notre histoire.

C'est certainement, en partie, à ce passé que remonte la notion du citoyen-soldat qui subsiste encore chez nous, même si l'armement moderne n'accorde peut-être plus la même valeur individuelle à chacun. Dès son adolescence, la défense du pays est sans cesse à l'esprit de chaque Suisse; il commence comme jeune homme son entraînement militaire annuel et pendant la belle saison villes et villages retentissent du bruit des tirs obligatoires auxquels s'astreignent périodiquement tous les citoyens.

Notre système de milices exige de nos soldats jusque dans la quarantaine de gros sacrifices, car il n'est souvent pas aisé de concilier les exigences de la vie professionnelle et les obligations militaires, notamment pour les officiers de milice qui doivent y consacrer beaucoup de temps. Le problème est semblable à celui des « national guards » des Etats-Unis d'Amérique, dont le rappel partiel en service actif, l'année dernière, a suscité de graves problèmes d'ordre professionnel.

Mais le citoyen reconnaît la nécessité de cette préparation militaire pour la sauvegarde de l'indépendance du pays et en accepte les inconvénients. Les responsabilités qui en découlent pour lui, à chaque échelon, développent son esprit civique.

Si c'est essentiellement cet esprit et le comportement personnel de l'individu qui importent dans la volonté de défendre le pays, les charges financières qui en découlent ne sont pas négligeables non plus. Ainsi, pour ne citer que quelques chiffres, les dépenses militaires en 1961 se sont élevées à 1.096 millions de francs suisses sur un total de dépenses de la Confédération de 3.267 millions, soit environ un tiers du total de ces dépenses. Compte tenu des commandes d'armement dont la livraison se fait souvent avec retard, on évalue les dépenses militaires des prochaines années à, en moyenne, au moins 1.225 millions par an.

Sans vouloir établir des comparaisons avec les charges que les autres Etats européens assument au titre de la défense nationale, le peuple suisse, conscient des devoirs que lui impose la neutralité, en accepte aussi dans son immense majorité, les obligations financières, tout en regrettant, comme les autres peuples unanimes,

que les circonstances actuelles ne permettent pas de consacrer ces sommes énormes à des fins pacifiques et sociales.

Convaincu aussi du fait que si la Suisse veut se défendre, elle doit disposer de toutes les armes qui lui permettraient de le faire avec efficacité, le peuple suisse s'est refusé, à une intéressante majorité (537.138 contre 286.895 voix), dans une votation populaire du 1^{er} avril 1962, à interdire les armes atomiques, comme le préconisaient certains milieux pacifistes qui auraient aimé voir la Suisse donner l'exemple dans ce domaine.

Quant au deuxième objectif de la politique suisse actuelle, ce n'est que graduellement qu'il a pris de l'importance pour devenir, par la suite, un argument essentiel. Le point de départ de cette nouvelle politique de la Suisse, tendant à profiter de sa neutralité pour soulager les misères humaines, est cependant nettement déterminé : frappé de l'insuffisance des secours aux blessés à la bataille de Solferino (1859), le ressortissant genevois Henry Dunant, prix Nobel de la paix en 1901, préconisait dans son livre « Un souvenir de Solferino » la création de sociétés de secours volontaires qui, en temps de paix déjà, se prépareraient à soigner les malades et blessés de guerre.

C'est ainsi que fut constitué, le 9 février 1863, le Comité International de la Croix-Rouge dont l'initiative vint, en 1864, à la conclusion de la première Convention de Genève. Le magnifique développement de l'œuvre de la Croix-Rouge n'a pas besoin d'être évoqué ici; c'est non sans légitime fierté que le monde entier pourra célébrer, l'année prochaine à Genève, le centenaire de la fondation de cette institution, dont l'autorité n'a fait que croître à travers toutes les vicissitudes des temps.

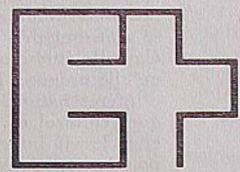
La Suisse est reconnaissante à la Providence d'avoir voulu que cette institution humaine soit due à l'initiative d'un de ses citoyens. Celui-ci a ainsi fortement contribué à tracer à son pays la voie qu'il doit suivre dans l'intérêt de l'humanité.

Dans les temps modernes, la neutralité suisse ne serait plus comprise, si elle n'était pas assor-

tie d'actions d'entraide et de bons offices de grande envergure. La gamme de ces possibilités d'intervention est infinie; leur énumération serait fastidieuse. Bien entendu, il serait vain de prétendre que d'autres ne seraient pas en mesure de s'acquitter de ces tâches avec autant de distinction que nous, mais une neutralité permanente, et non seulement occasionnelle, si elle est bien comprise, finit par créer un climat de confiance qui est d'autant plus propice à une activité de bons offices que l'Etat en question a su acquérir, voire conquérir une réputation *d'impartialité absolue*. A l'égard du monde entier, c'est cette qualité qu'il nous importe avant tout de préserver et de développer, si nous voulons être et rester en mesure d'accomplir utilement cette mission de paix, grâce, d'ailleurs, à une pratique que l'expérience permet de perfectionner toujours plus. Certes, nous savons que, face aux exigences de la grande politique, qui englobe maintenant le monde entier, une pareille activité risque souvent de passer inaperçue, et cela d'autant plus que pour être efficace elle doit être discrète et effacée. Il n'en reste pas moins que l'utilité, voire la nécessité de pareils bons offices de la part d'un Etat neutre ne saurait être contestée. Il suffit de rappeler l'entremise que la Suisse a prêtée récemment pour faciliter un accord entre la France et les chefs d'une Algérie qui est maintenant devenue indépendante.

La Suisse croit pouvoir attendre des pays voisins une certaine compréhension pour la politique de paix qu'elle souhaite poursuivre dans des conditions permettant la réussite de sa mission humanitaire, mission qui présuppose le maintien d'une réputation incontestée d'objectivité et de désintéressement. Mais il tombe sous le sens que les exigences d'une pareille politique font d'une association avec d'autres Etats une entreprise délicate et demandent de toutes les parties intéressées un très grand effort de bonne volonté. Il n'en manque heureusement pas en Europe. Aussi espérons-nous que la position de la Suisse et sa vocation pacifique pourront s'y consolider encore.

EXPOSITION
NATIONALE
SUISSE

A stylized cross logo composed of thick black lines, positioned to the left of the text 'EXPOSITION NATIONALE SUISSE'.

LAUSANNE 1964

PRESENTER SUR LA TERRE ET SUR L'EAU
LE PAYS DANS SA REALITE
UNIR VINGT-CINQ ETATS
DANS UN EFFORT D'ENSEMBLE
RAPPELER A L'HOMME
SA RAISON D'ETRE
DEGAGER DU PRESENT
LES LIGNES DE DEMAIN
OUVRIR LES VOIES
VERS L'EUROPE NOUVELLE
AGIR EN FAVEUR
D'UNE SOLIDARITE MONDIALE
DONNER A LA SUISSE
DE NOUVELLES RAISONS
DE CROIRE ET DE CREER

LA SUISSE
SE PRESENTE
AU MONDE
LAUSANNE
1964

Du 30 avril au 25 octobre 1964, c'est — par un phénomène presque unique au monde — la Suisse entière qui se présentera, dans un site de verdure, d'eau et de soleil, aux portes de Lausanne.

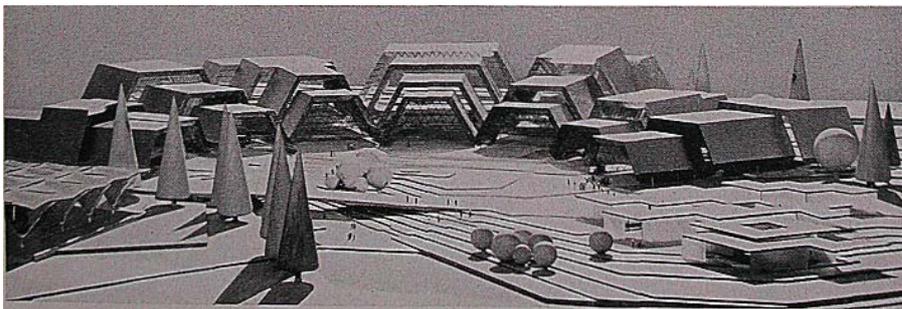
Sur les 550.000 m² d'un territoire aménagé depuis quatre ans par d'importants travaux d'architecture et de génie civil, le visiteur verra d'emblée ce que des semaines de voyage en Suisse ne lui permettraient pas de découvrir : toute l'activité d'un peuple, saisie sur le vif, son urbanisme, son industrie, son artisanat, son commerce intérieur et extérieur, sa structure politique, économique et sociale, son histoire, son intégration dans l'Europe et dans le monde, ses mœurs et ses croyances, en un mot, la synthèse helvétique.

Le trait original, toutefois, qui distingue l'Exposition nationale suisse de 1964, c'est son dynamisme. Loin de se contenter d'une analyse de la réalité, elle veut, grâce aux recherches audacieuses et fécondes, déceler — et dans tous les domaines — l'exigence de demain. Par cet effort de toute la nation, fondé sur le passé, appuyé sur le présent, axé sur l'avenir, elle

en scrute et définit les voies nouvelles — en un mot, prépare cet avenir. Les visiteurs — Lausanne en attend de 13 à 16 millions — ne pourront point se contenter de regarder; ils se sentiront pris à partie et emportés dans son élan. Ils étudieront ses idées et les réalisations qu'elle propose. D'innombrables manifestations d'intérêt national ou cantonal, d'ordre politique, culturel et religieux, ne pourront qu'ex-citer le vif intérêt de toutes les classes de la population, dans toutes les régions du pays. Des congrès nationaux et internationaux trouveront à Lausanne (centre d'un réseau routier, ferroviaire et — par Genève ou Zurich — aérien, qui la rattache à l'Europe entière) de vastes installations, un climat souriant et, par dessus tout, le concours d'un peuple rassemblé pour une heure exaltante de sa vie.

A l'image du sol même de la Suisse, l'Exposition nationale suisse de 1964 se présente en une succession de plans étages, descendant de mont à val, en équilibre harmonieux.

Le relief du terrain s'imposait à l'architecte. Il a façonné, à l'ouest du chef-lieu vaudois, la Vallée du Flon, qui descend avec douceur jusqu'au Léman. Là s'ouvre la partie générale de l'Exposition, évoquant l'histoire de la Suisse (des origines jusqu'aux temps modernes), son présent (un jour en Suisse), son avenir (l'éducation et l'enseignement, l'information, l'organisation de la cité pour la vitalité spirituelle, culturelle et économique du pays, les liaisons avec le monde, l'exercice des libertés démocratiques pour un avenir plus heureux).

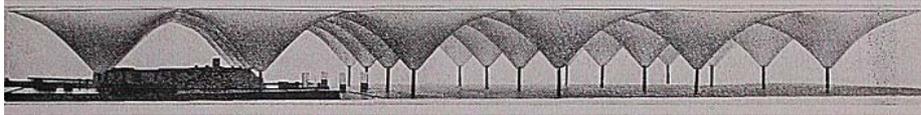


Bien plus, sur la lancée de la pente inspiratrice, l'architecte a prolongé la rive jusqu'en pleine eau bleue, et déversé 750.000 m³ de terre, modifiant à sa convenance l'ample courbe du rivage et l'amenant à recevoir les secteurs :

- L'art de vivre;
- Les communications et les transports;
- L'industrie et l'artisanat;
- Les échanges;
- La terre et la forêt.

Chacun de ces secteurs illustre, à sa manière, le thème de l'Exposition : « Croire et créer pour la Suisse de demain » ; et chacun d'eux

est centré sur son propre thème et constitue ainsi une unité architecturale. Que les visiteurs arrivent par la route, par le rail ou par l'eau, c'est un grand parc en vastes gradins qu'ils aborderont. Leurs yeux étonnés verront l'une après l'autre les perspectives toujours inattendues de l'Exposition. Des circuits rapides ou minutieux s'offriront à leur choix. Des moyens de transport nouveaux permettront aux visiteurs de pénétrer dans les secteurs pour une visite agréable. De larges zones de silence les inviteront au repos au bord des nappes d'eau. Ailleurs, une fête permanente leur offrira sa musique et ses lumières. Enfin le Palais de Beau lieu leur présentera ses expositions et ses spectacles.



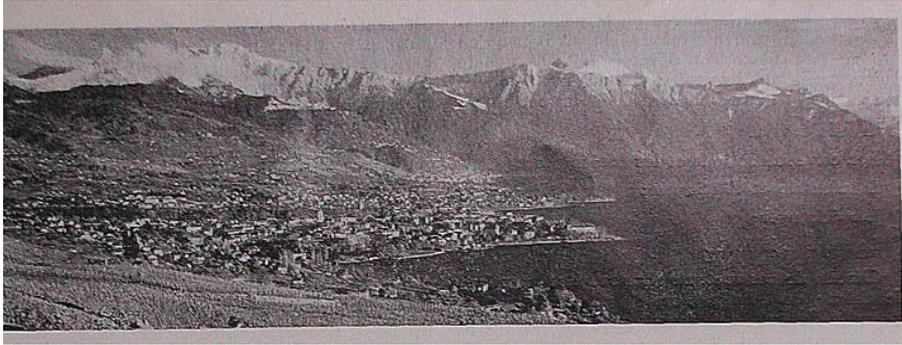
L'Exposition nationale suisse et les congrès

Nous avons essayé de présenter, dans ses grandes lignes, l'Exposition nationale suisse qui offrira l'occasion de faire connaissance, en quelques heures, avec un pays et son peuple, son histoire, ses problèmes présents, l'avenir tel qu'il l'envisage... ses costumes, ses travaux et, en un mot, toute sa manière de vivre. Il va sans dire qu'un voyage, s'étendant même sur plusieurs semaines, ne permettra jamais d'en voir autant.

Du 30 avril au 25 octobre 1964, Lausanne sera donc l'un des points d'attraction de l'Europe, voire du monde entier. Non seulement la plupart de ses habitants participeront à l'Exposition nationale — qui se déroule une fois tous les vingt-cinq ans, — mais ce sera également le lieu de rendez-vous de nombreux étrangers : savants, hommes d'affaires, membres de sociétés diverses et touristes, tout simplement.

Le service des congrès de l'Exposition nationale suisse travaille déjà à plein rendement, s'occupant de nombreuses demandes de patronage. Quinze mois nous séparent encore de l'ouverture de l'Exposition et pourtant, plus de cent congrès et assemblées de caractère international et national ont déjà pris date dans son calendrier.

On s'est demandé, ici et là, s'il est bien indiqué d'organiser un congrès à proximité d'une manifestation de cette nature et de cette importance. N'est-il pas préférable, pour mener aussi rapidement que possible à chef des travaux parfois ardues, de s'éloigner ? Or, l'Exposition nationale suisse, par sa nature même et l'atmosphère d'enthousiasme qui s'en dégagera aura un effet stimulant sur ses visiteurs; elle provoquera des prises de conscience utiles à chacun. En même temps, elle offrira l'heure de détente prévue aux programmes de tous les congrès.



Mais, il y a plus que cela. Chaque année, la Suisse reçoit de nombreux étrangers, qui s'y sentent à l'aise tant pour leurs loisirs que pour leurs travaux; ils s'y rendront à plus forte raison en 1964 pour visiter l'Exposition nationale suisse. Parmi eux, nombreux seront ceux qui seront enchantés de gagner du temps et de s'épargner les peines et les frais d'un voyage spécial; ils feront d'une seule pierre deux coups, en siégeant à Lausanne ou ailleurs en Suisse pendant l'Exposition nationale. L'exposition est -prête à offrir son patronage aux congrès qui lui en feront la demande.

Quels sont les avantages de ce patronage ? Les congrès qui en feront usage bénéficieront de l'inscription au calendrier général *des* manifestations de l'Exposition nationale suisse et de sa publicité générale et particulière très étendue. D'autre part, les participants jouiront d'une réduction sur le prix d'entrée à l'Exposition. « Last but not least » — et c'est surtout ce qu'il faut relever — les congrès siégeant à Lausanne peuvent, maintenant déjà, recourir aux services de l'Exposition nationale: ils bénéficieront de conditions spéciales pour l'utilisation des salles et autres installations placées sous son contrôle, notamment du somptueux Palais de Beaulieu, bien connu des lecteurs de cette revue.

Pour bénéficier du patronage de l'Exposition nationale suisse, les congrès internationaux peu-

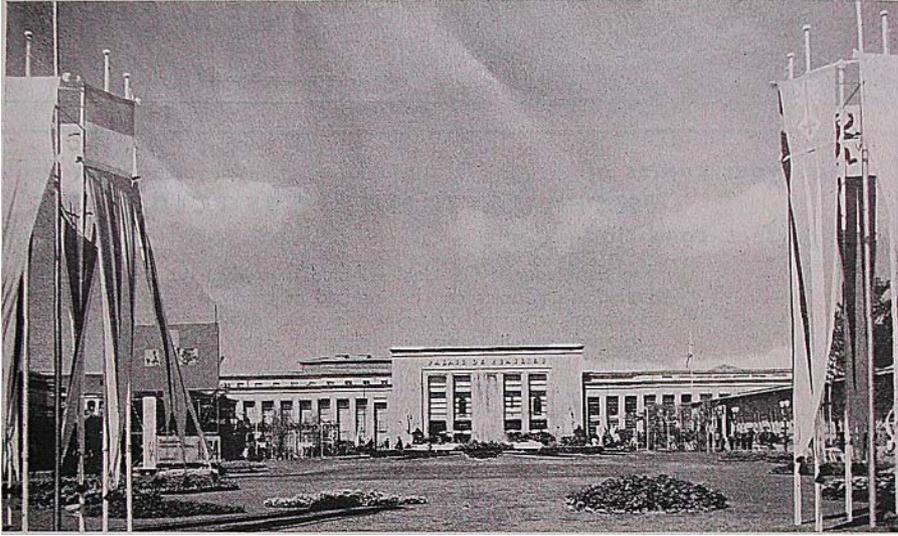
vent se tenir n'importe où en Suisse, du moment que l'Exposition est une manifestation nationale. En revanche, les assemblées suisses se tiendront à Lausanne ou dans le Canton de Vaud. En plus, tous les congrès patronnés par l'Exposition nationale suisse comprendront, à leur programme, une visite officielle de la manifestation.

Comment formuler la demande de patronage ? Celle-ci comporte le retour d'un questionnaire dûment rempli, relatif à l'Organisation technique du congrès. Si le congrès international siège en Suisse, ailleurs qu'à Lausanne ou dans ses environs, l'organisateur se bornera à prendre contact avec le service des congrès de l'Exposition nationale. En revanche, s'il choisit le Canton de Vaud, voire son chef-lieu. Lausanne, il peut demander au service des congrès de l'Exposition de collaborer activement à son organisation. Ce dernier s'occupera du problème primordial des locaux de séances et de leurs installations; il se chargera aussi, par l'intermédiaire d'un organisme spécialement mis en place, du logement des congressistes, etc.

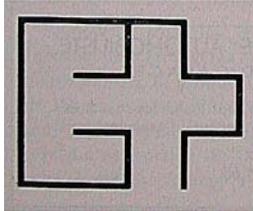
Comme nous l'avons déjà relevé, il est d'ores et déjà acquis que l'Exposition nationale suisse sera honorée de la présence d'importants congrès, comptant jusqu'à 2.500 participants. C'est dire que tout a été prévu pour leur accorder le maximum de facilités. Dans leur propre intérêt avant tout, elle recommande aux orga-

nisateurs que ses propositions intéresseraient, de faire appel à ses services maintenant déjà. Sur le plan du logement, elle est obligée de faire des réserves pour les mois de juillet et

d'août, où les possibilités ont déjà été largement exploitées; mais il reste des dates et lieux encore disponibles avant et après la grande saison touristique.



Le Palais de Beaulieu est l'un des centres de congrès et d'expositions les plus homogènes d'Europe et les plus complets de Suisse. Edifiés autour d'élégants jardins, ses bâtiments concentrent toutes les activités d'un congrès en un seul lieu. Le Palais de Beaulieu offre aux congrès, petits et grands, de nombreuses salles de conférences, un théâtre de 1.900 places, un cinéma de 700 sièges, plusieurs restaurants, foyers et bars, des services administratifs et techniques, enfin de vastes halles d'exposition.



Où se renseigner en dehors de la Suisse ?

Des renseignements sur l'Exposition nationale suisse — Lausanne 1964 — peuvent être obtenus auprès des représentations diplomatiques (ambassades et légations) et consulaires (consulats généraux et consulats) suisses, des Chambres de commerce suisses (ccs), des agences de l'Office national suisse du tourisme (ONST), de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), de la S. A. suisse pour la navigation aérienne (Swissair) à l'étranger, ainsi qu'auprès des agences de voyages.

(Suite de la page 43)

péen en voie d'intégration ? Cependant, la Suisse doit aussi tenir compte du fait que plus du tiers de ses exportations s'en vont hors du Vieux Continent. Européenne par la géographie, la culture et les traditions, la Suisse ne peut oublier que son avenir dépend également de la possibilité de maintenir et de développer ses relations avec le monde entier.

Observateur lucide et profond, André Siegfried l'avait bien vu, qui écrivait dans « La Suisse Démocratie-Témoin » : « Sur une base territoriale et démographique extrêmement réduite, s'est édifié un système universel de relations industrielles, commerciales et financières. Privez la Suisse de cette activité extérieure de grand style, vous n'avez plus qu'un petit pays de montagnes, réduit à un niveau de vie médiocre. »

Nombreux sont les jeunes Suisses qui épousent des étrangères. Au cours des dernières années, la proportion a oscillé autour de 150 pour 1.000. Plus rares, en revanche, sont les Suissesses qui épousent des étrangers. La proportion de 1961, qui est un record, a été de 75 pour 1.000 seulement.

PARLIAMENTARY AFFAIRS

The Quarterly Journal of the Hansard
Society for Parliamentary Government

*

THE SUMMER ISSUE INCLUDES

ARTICLES ON :

Parliamentary Develop-
ments, March to May
1962.

The Old House of Commons and Its
Members (c. 1783-1832)
A. Aspinall.

The French Referendum of April 1962 .
Philip M. Williams and Martin Harrison.

Representation, General Elections, and
Democracy . . . Robert E. Dowse.

A Threat to Parliamentary Government
in the U.S.A. . . . F. B. Schick.

Charles Fox and the
London Press . . . Loren Reid.

Single copies 7 s. 6 d. \$ 1.25
Annual Subscription . . . 30 s. \$ 4.50

*

Specimen copy from :

The Hansard Society
for Parliamentary Government

162 Buckingham Palace Road,
London, S. W. 1

ENGLISH SUMMARIES

A EUROPEAN FEDERATION

by Professor Roland RUFFIEUX

University of Fribourg

Direct democracy, federalism, and neutrality are the characteristics of the Swiss political set-up. What in particular is the role of federalism ?

To the abundant Swiss literature on federalism historians have made a far from négligeable contribution. Their work shows how the concept of federalism has changed during the course of Switzerland's sometimes stormy past. To the Swiss mind federalism is intimately linked with education for citizenship, implying that both the legal system and the nation's institutions are based on continuous citizen participation in plebiscites rather than on ethnic criteria or cultural affinities. Swiss "federalism links the universal to the local through the European; indeed, Swiss federalist ideology has been nourished on the European idea. Thus the Swiss way of thinking about federalism —, historical, civic and " European " at the same time — determines to a greater extent than elsewhere the very content of the concept.

Whatever its origin, the concept is based on the recognition of a community restricted in size but both free and responsible. After many critical points had been successfully resolved (religious equilibrium attained in 1712, opposition between town and country, the rise of a privileged class in the town and a spirit of rivalry between Cantons) Swiss federalism established itself in practice in modern times, giving rise finally to fully-fledged institutions, the most important being the foundation in 1848 of today's Federal State.

The underlying aim during the Federal State's first hundred years of existence was to show that the Swiss, united but retaining their individuality, were capable of developing amicably the institutions which would ensure their security and their prosperity. Right up to the first third of the 19th century the different Cantons' political variegations could be broadly explained by the vitality of regional particularism. But in the following decades growing inter-Canton migration, arising out of the industrial revolution and the transformation of communications, upset all relationships : between town and country-folk, between peasant and non-peasant, between Catholics and Protestants. These social changes called for political reforms, if the spirit of federalism were to be saved. In the transformed surroundings the individual needed new forms of protection which the Federal State could supply better than Canton or commune. Furthermore, safeguarding external security has become more and more urgent with the advent of European crises and ideological conflicts. In Switzerland it has been possible to develop a military police worthy of the name, thanks to the application of neutrality in such a way as to preserve national unity in spite of European turmoils,

and this policy faithfully reflects the dual aspect of Swiss federalism — free yet committed.

There is also no doubt that federalism has contributed to Switzerland's longstanding and enviable prosperity, founded as it is on the success of a managed liberal economy, producing more than it consumes, and redistributing while continuing to save.

CONTRIBUTION TO WESTERN CIVILIZATION

by Denis de ROUGEMONT

The Swiss were latecomers to Western civilization; their distinctive contribution only started in the 16th century. But from that time onwards the intensity of intellectual and artistic creativeness in the conglomeration of little states which constitute the present Confederation has surely been greater than in any comparable area selected from neighbouring countries.

The greatest Swiss minds and the best Swiss artists belong in the first place to a given Canton; but once they succeed in disengaging themselves from their Canton there is nothing intermediate, they become directly part of the great continental streams, and sometimes even determine their direction. Once we leave the paternal parish we Swiss immediately become European. This special situation is very appropriate to Western culture, because the latter is always developed by local communities and not by nations.

But if it is true that Switzerland is not a nation like the others, having for centuries been only a collection of homes without a capital, entering into relationships with the major European groupings rather than with each other, is it possible to discern common and specifically Swiss characteristics in the concentrated succession of intellectual and artistic creators that started in the 16th century? The pre-eminent Swiss were all, in different ways, useful men, in the best sense of the expression; thinkers who committed themselves in their community, undertaking social and civic duties, educational or spiritual, with a primordial concern for *efficacité transformatrice*. And in that they are typically Swiss.

The federal structure of the country, and the autonomy not only of Canton but also of commune and multifarious professional groups, encourages a relatively high concentration of cultural life (witness the fact that Switzerland, with eleven Nobel prize-winners in science, is in relation to its population far ahead of any other country).

Switzerland will be able to secure a more than honourable place in the continental competition arising out of the new Europe, in which the secret weapon will be grey matter, thanks undoubtedly to the federalist structures that

"En fin de compte, j'ai décidé de ne pas m'occuper de la question la plus épineuse de l'organisation d'un congrès..."

"Laquelle... "

Celle qui concerne tous les arrangements de voyage, les réservations d'hôtels, les questions de transport à travers le monde, les circuits après congrès, etc...

"Mais comment... "

En chargeant de toutes ces questions une organisation internationale, je garde l'esprit pour traiter les questions qui m'occupent : mettre le congrès sur pied dans tous ses détails.



"Très bien, mais qui..."

"Mais WAGONS-LITS/COOK ! bien sûr - cette organisation a l'habitude depuis des années de traiter toutes affaires de ce genre. "

WAGONS-LITS I COOK

40, Rue de l'Arcade | 45 Berkeley Street
PARIS (8^e) | LONDON W. 1.

have been developed in past centuries. It follows that for Switzerland the menace of uniformity and the obliteration of local traditions is much more serious than for her large neighbours. It is not from projects for European unity that this menace of levelling down derives, but rather from a kind of materialistic philistinism that is encouraged by technological successes.

THE SWISS IN THE WORLD

by Olivier REVERDIN

*Member of the House of Representatives
Director of the " Journal de Genève "*

Today Switzerland is an immigration country. Industry is the reason. It is a new situation. In the past Switzerland had always been an emigration country. The first form of Swiss emigration was in fact military service abroad, particularly important from the 14th to the 19th century, and rendered necessary by the country's poverty. There were good and bad sides to it. But it constituted a link with the great outside world, and returning officers brought with them on retirement European books, furniture, fashions and tastes which thus penetrated into even the most traditionalist of little Swiss towns.

Thanks, however, to industry it has been possible to dispense with military service abroad. Switzerland can now provide work, that is to say a living, for all its citizens. But just as industrialization has led to internal migrations from the Alps to the Plateau, it has also led to Swiss establishing themselves all over the world as representatives of big industrial and commercial firms, banks and insurance companies. Industrial progress has been such that Switzerland, unlike so many other European countries, has not had an excess of population to spill over into the new world. Settlement in America has only been on a small scale : natives of Tessin, for example, founded Colonia Suiza in Uruguay in 1862; Swiss peasants established themselves in Nueva Friburgo, Brazil, with no intention of returning, as they had in Chabag, Bessarabia, in response to Czar Alexander's urgings.

Industrial and commercial developments are not the only reasons for Swiss emigration nowadays; it is often the quickest way for a young man to get on in life. Unfortunately, prosperity in Switzerland in such that there is less and less emigration.

Until recently many European countries have had colonies where their nationals could, without really expatriating themselves, make bold experiments and give vent to their creative spirit. Switzerland has never had colonies where her superabundant vitality could find an outlet. It has had to spread over all five continents, and the universal character of the emigration has certainly been beneficial. The fact that their country, because of its neutrality, has never participated in the military form of colonial expansion and never been associated with any form of conquest affords the Swiss many psychological advantages in Africa, Asia and Latin America.

Altogether there are some 300,000 Swiss spread all over the world; they have constituted hundreds of local societies which have joined together in a representative

" Organization of Swiss Overseas " with headquarters and permanent secretariat in Bern. It is not an official institution but a private association. It helps to ensure that Swiss everywhere retain moral and spiritual links with their mother country. It publishes a magazine and sends out films, books, lectures; reunions are held annually somewhere in Switzerland; it is consulted by public authorities. Through it the Swiss abroad can enjoy Switzerland's social insurance benefits and a Solidarity Fund has been set up, guaranteed by the Confederation, which entitles members to a lump payment should their position abroad be jeopardized on account of war, revolution or economic measures introduced in their country of residence. These and other institutions contribute to maintaining the closest links abroad and the homeland, extending even over generations (in accordance with the legal principle that Swiss nationality is inherited through the parental blood, wherever one may be born and wherever one lives. So though the Swiss often has to leave his country it does not mean that he is abandoning it; the spiritual links remain, and they constitute for Switzerland a valuable enrichment.

WELCOME TO SWITZERLAND

by Frank BRIDEL

Bern Correspondent of the " Tribune de Genève "

Many factors have made Switzerland an asylum and a land of refuge — its jealously guarded independence, its varied cultural backgrounds, the co-existence of different religions; neutrality *de facto* and subsequently *de jure*. From the Wars of Religion through the French " Revolution to the last World Wars, there has never been a political or military upset that has not sent a flow of exiles into Switzerland from the neighbouring countries or even further afield.

Many factors have also made Switzerland a land of congresses — its geographical position in the centre of Western Europe, and even more its small size; a wide choice of venue (30 different Swiss localities have been host to large-scale congresses in recent years) offering every necessary facility; a comprehensive and thoroughly organized tourist service, with national, regional and local offices; a congress department in every municipality; numerous and up-to-date hotels; and perhaps most important of all, a sympathetic attitude to the foreigner.

SWITZERLAND AND THE INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

by J. BURCKHARDT

Ambassador

Head of the International Organizations Division, Federal Political Department

Switzerland has welcomed many international organizations to its soil, in spite of the apparently paradoxical fact that it is the only country in the world which considers itself unable to adhere to the United Nations. But that is due to the maximum of neutrality adopted

Premier service SPECIALISE dans la SURVEILLANCE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Le CENTRE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE assure la surveillance *complète* de la presse de plus de 60 pays.

Dès réception de leur ordre nos clients sont assurés que les meilleurs spécialistes rechercheront dans la presse technique ou d'information toutes les mentions du sujet demandé : Congrès, Conférences, citations d'Associations ou de Sociétés, sujets spécialisés, etc...

Le C. D. I. peut fournir des extraits de presse aussi bien pour un que plusieurs ou tous les pays couverts par ses services.

Prix des coupures :

Pour l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie 0,80 NF

Pour l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud 0,90 NF

Ces prix s'entendent par coupure — tous frais compris. Le C. D. I. ne demande ni abonnement, ni prix de base, ni minimum. Tout ordre peut être interrompu à n'importe quel moment sur préavis de 15 jours. Service de traduction à la disposition de nos clients.

CENTRE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE

Boîte Postale : 154-16 PARIS

Adresse télégraphique : INTERDOCUMENT - PARIS

Téléphones : BAG. 78.84.

Deux ans après sa création le Centre de Documentation Internationale de Paris (B. P. 154-16 Paris) vient d'étendre ses services de surveillance de presse à une dizaine de nouveaux Etats indépendants d'Asie et d'Afrique. Ce centre assure actuellement la surveillance de la presse de 62 pays (plus de 30.000 journaux et périodiques différents dépouillés).

*

Le Restaurant BERKELEY

*Heureux de vous recevoir
dans un cadre de haute
élégance parisienne où
votre seul souci sera,
pour quelques instants,
l'élaboration d'un menu raffiné*

Hôtel Berkeley

*Résidence de classe
sur les jardins des Champs-Élysées*

7, AVENUE MATIGNON
PARIS (8^e)

BALZAC 02-24. 47-79

four and a half centuries ago by the Confederation, the neutrality which has enabled little Switzerland to preserve its national cohesion intact, though surrounded by powerful neighbours. If the Charter of the United Nations were strictly applied there would be no place for an integral and perpetual neutrality.

Switzerland's history foreshadowed, in miniature, the history of the development of international relations; and in 1918 it could be claimed that the Swiss State and its institutions represented a precursor of the future League of Nations. But Switzerland could not renounce her neutrality, and she negotiated special conditions for admission to the League, which were - accepted by the Great Powers in the "Declaration of London »"; the Declaration recognized Switzerland's special situation and the general interest in maintaining its neutrality.

Switzerland wants nothing more than that one day humanity may develop a system of collective security which can be trusted by all peoples, large and small. But by 1938 mounting perils had shown that it was necessary for Switzerland to return to the position of integral neutrality.

If after 1945 Switzerland could not see her way to ask for admission to the UN, she has collaborated with the Organization on many occasions. It is in fact the Federal Council's opinion that Switzerland " can render better service to the cause of peace and to the United Nations themselves by standing aside and not participating in the annual discussions at the General Assembly ". And Switzerland has joined wholeheartedly and continuously with the UN in all the other fields of activity : economic, social, local, humanitarian. Very special interest is taken in UN efforts to strengthen the authority of international law and of international legal institutions: nothing is more in conformity with Swiss-tradition. She joined the Permanent Court of International Justice and later the International Court of Justice, recognizing their jurisdiction as binding, and trying to persuade other countries to do likewise.

Switzerland belongs to practically every Specialized Agency of the UN, considering them to be of the greatest importance for the welfare of humanity. The exceptions are the International Monetary Fund and its three affiliates.

Participation in activities that are less than universal is in no way contrary to Swiss principles. Certain tasks can only be carried out successfully on a regional basis, and Switzerland was therefore one of the founder and most ardent members of the OEEC. Collaboration developed with the Council of Europe as soon as it became possible, in 1953, for Swiss experts to participate in its technical operations; the Federal Council is now urging the Federal Chambers to offer a favorable answer should the Council of Europe ask Switzerland to become a full member.

In relation to her size Switzerland plays a very important part in the international non-governmental organizations, as appears from the figures given elsewhere in this issue.

Switzerland, jealously independent but wide open for co-operation on the basis of mutual confidence typifies the hope of a future world order governed by law, with the welfare of all peoples as its concern.

GENÈVE



C O N S U L T E Z

L'HOTEL DES BERGUES

Tél. 266.45 Direction : H. VERDINO

CANNES



CANNES siège des congrès internationaux les plus importants (Conseil des Communes d'Europe, Rotary, A.S. T.A., etc.).

PALAIS DES CONGRES : Salles de 200 à 1.576 places, toutes équipées pour l'interprétation, les projections et l'enregistrement.

Logement : 200 hôtels, plus de 5.000 chambres, dont 1.500 en Palaces entre 100 et 500 mètres au maximum du PALAIS DES CONGRES. Toutes liaisons rapides (train, autoroute, jets, paquebots). Centre réputé d'excursions.

A CANNES : Après le travail, détente au soleil au bord de la Méditerranée.

Renseignements : Office du Tourisme Cannes - Tél. 38.27.75
Membre de l'A. I. P. C.

HELP FOR DEVELOPING COUNTRIES

by Dr Hans KELLER
*Delegate of the Federal Council
for the Technical Co-operation*

Humanitarian traditions have a long history in Switzerland. Private industry has contributed for decades past to development overseas, providing a flow of Swiss capital and " know-how " for the establishment of local factories and productive capacity. If State aid to the developing countries has, in the post-war years been increasing only gradually, nevertheless by 1961 1.73 per cent of Switzerland's gross national product was devoted to helping the new countries (compared with an average of 0.8 for the major donor-countries). Contributions are made to the work of the UN Specialized Agencies and to the multilateral efforts of GATT and OECD.

It is estimated that today Swiss private industry has more than 1,800 million francs invested in the economies of the developing countries, and the rate of new investment increases all the time (200 million francs in 1960; 215 in 1961). The State helps private industry to offer long-term credits by guarantees which at the end of 1961 amounted to 700 millions. Long-term financial agreements have been made with countries such as India (110 million francs) and Chile (20 millions). Switzerland has contributed nearly 1,000 million francs towards the operations of the World Bank.

In the field of technical co-operation, study grants had been made and technical experts sent to developing countries on a modest scale for many years. In 1961 substantial increases were made, both under bilateral agreements and through the UN Specialized Agencies. Special instructional courses have been arranged in many branches of industry and science, and for post, telegraph and telephone workers, bank and hotel personnel. The extent to which Swiss experts have been supplied is exemplified in the fact that in proportion to its population Switzerland has sent more technical experts to the Congo in the past two years than any other country. A new feature of Swiss technical help is the organization of combined projects on a large scale, involving especially new agricultural settlements (in India and Peru, for instance).

By the side of the State and private industry there are many voluntary organizations offering help (sometimes with Government assistance) to the new countries, especially in the educational field. Of the total number of students at Swiss universities 33 per cent are foreigners, and 9 per cent of all students come from the developing countries (42 % of whom are from Asia, 22% from Africa and 10 % from Latin America).

A PEOPLE ARMED FOR PEACE

by Pierre de SALIS
Former Swiss Ambassador in Paris

If Switzerland remains faithful to the principle of neutrality in foreign policy, it is because of several centuries of experience of its utility in attaining the peaceful ends she has always pursued.

The Swiss trend towards neutrality during the 16th to the 18th centuries was confirmed by the European Powers in Article 86 of the final act of the Congress of Vienna on 20 March 1815, which formally recognized the neutrality in perpetuity of Switzerland. The same stipulations in favour of Switzerland were incorporated in the peace treaties following the 1914-18 war, in particular in Article 435 of the Versailles Treaty.

In Switzerland there is a very strong feeling against interfering in the affairs of others. To two essential aims of current foreign policy are the maintenance of independence and hence neutrality, and using it in such a way as to serve to the greatest possible extent humanity and the cause of peace. To be valid, and to inspire in foreign States the confidence that is a condition of its success, the permanent neutrality of Switzerland must plainly include effective defence against all attack.

Every young Swiss is defence-conscious from adolescence upwards. The responsibilities he undertakes in the militia help to develop his civic sense. If the important factor in the will to defend the country is the spirit of the individual, the financial cost is also far from negligible. In 1961 military expenditure took 1,096 million Swiss francs out of the total budget of 3,267. Convinced of the necessity of having all appropriate armaments for effective defence, the Swiss people voted by a large majority (537,138 against 286,895) in the referendum of 1 April 1962 against the prohibition of atomic weapons.

In modern times Swiss neutrality must be understood in relation to the major operations of relief and mutual aid that have originated in Switzerland. It is hardly necessary to mention the work of the Red Cross, whose centenary will be celebrated this year in Geneva.

Once the irrevocable nature of a State's neutrality is fully appreciated, it has so much the greater opportunity of successful mediation abroad on account of its reputation for absolute impartiality, objectivity and disinterestedness. It is this reputation that the Swiss are above all striving to maintain and develop.

Switzerland believes that she can expect understanding from her neighbours for the policy of peace she wants to pursue under conditions that ensure the success of her humanitarian mission. But it is self-evident that such a policy implies that association with other States becomes a delicate undertaking, demanding a great effort of goodwill on the part of all interested parties.

SWITZERLAND ON DISPLAY TO THE WORLD Lausanne 1964

From thirteen to sixteen million visitors are expected in Lausanne between 30 April and 25 October 1964 for the Swiss National Exhibition.

On display in an area of more than half a million square metres will be the whole gamut of Swiss activity — town planning, industry, craftsmanship, internal and external trade, political, economic and social structure, history, thought and traditions.

The National Exhibition, which is only held once every 25 years, will be the rendez-vous for people from all over the world : scientists, business men, members of 1001 societies and associations and just plain tourists. The Exhibition Congress Service is already in full swing with its preparations.

ADDOR & JULLIARD
Agence immobilière
Genève, 18, rue du Marché
(Passage du Terrallet)
Téléphone (022) 24 33 66

Récents réalisations :
Cité satellite de Meyrin
Nouveau quartier du Parc de Budé

BOUTIQUE

Fourrures Max
E. A. LEROY
50, rue Pierre-Charron PARIS
Tél : ELY 99-06

TRICOTS
MAUGARD
KORRIGAN
BIJOUX CIS
ECHARPES



The annual
INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR
1963 edition

Regular readers will be aware that for the past two years the lists of forthcoming international meetings appearing every month in " INTERNATIONAL ASSOCIATIONS " have taken the form of supplements to the annual Calendar which is produced as a separate volume every January.

The 1963 edition of the annual Calendar will be considerably larger than previous issues, and will incorporate a new feature concerning which we shall be glad to learn readers' reactions. In view of the ever lengthening list of reference numbers incorporated in the subject index we have taken the step of underlining those entries which pertain to congresses, conventions and general assemblies and such international meeting at which an attendance of 200 or more is anticipated. In this way it will be possible to refer quickly to the more important gatherings, as opposed to those of a more limited or specialized character.

The new edition of the annual Calendar will not be off the press before the end of January. Hence the first supplement thereto will only be published in the February issue of " INTERNATIONAL ASSOCIATIONS ".

*

Ceux qui utilisent régulièrement notre revue sont bien au courant du fait que depuis deux ans les listes des futures réunions internationales qui sont chaque mois publiées dans « ASSOCIATIONS INTERNATIONALES » ont pris la forme de suppléments au Calendrier annuel qui paraît sous forme de volume séparé au mois de janvier de chaque année.

L'édition 1963 du Calendrier annuel sera sensiblement élargie et comportera de nouvelles données au sujet desquelles nous aimerions avoir les réactions de nos lecteurs.

En raison de la liste toujours croissante des numéros de références contenus dans l'index analytique, nous avons cette fois souligné les numéros se rapportant aux congrès, conventions, assemblées générales et aux réunions internationales auxquelles plus de 200 personnes sont supposées participer. De cette manière, il sera plus aisé de distinguer les réunions les plus importantes de celles qui ont un caractère plus limité ou spécialisé.

La nouvelle édition du Calendrier annuel ne paraîtra pas avant la fin de janvier. Dès lors, le premier supplément paraîtra seulement dans le numéro de février d'« ASSOCIATIONS INTERNATIONALES ».

